



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VIII.

Montréal, (Bas-Canada) Août, 1864.

No. 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Poésie.—L'Ange et l'enfant.—La Marraine Magnifique.—Les Petites Sœurs des pauvres, Reboul.—ÉDUCATION: Pédagogie.—Enseignement de la lecture (suite).—AVIS OFFICIELS: Nomination de Commissaire d'École.—Erections, divisions et annexions de Municipalités scolaires.—Diplômes octroyés par les Ecoles Normales.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteurs disponibles.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—Errata.—PARTIE EDITORIALE: Examens et distributions de Prix dans les écoles normales.—Examens et distributions de Prix dans les Universités, Collèges, Académies et Ecoles modèles.—Vingt-deuxième conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.—Extraits des rapports des Inspecteurs d'école, pour 1861 et 1862, (suite).—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin des Lettres.—Liste des Distributions de Prix dans les Ecoles Normales Jacques-Cartier et Laval.

LITTÉRATURE.

L'ANGE ET L'ENFANT.

Élégie à une mère.

1828.

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

“ Charmant enfant qui me ressemble,
Disait-il, oh! viens avec moi!
Viens, nous serons heureux ensemble,
La terre est indigne de toi.

“ Là, jamais entière allégresse:
L'âme y souffre de ses plaisirs;
Les cris de joie ont leur tristesse,
Et les voluptés leurs soupirs.

“ La crainte est de toutes les fêtes;
Jamais un jour calme et serein
Du choc ténébreux des tempêtes
N'a garanti le lendemain.

“ Eh quoi! les chagrins, les alarmes
Viendraient troubler ce front si pur!
Et par l'amertume des larmes
Se terniraient ces yeux d'azur!

“ Non, non, dans les champs de l'espace
Avec moi tu vas t'envoler.
La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler.

“ Que personne dans ta demeure
N'obscurcisse ses vêtements,
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers moments.

“ Que les fronts y soient sans nuage,
Que rien n'y révèle un tombeau;
Quand on est pur comme à ton âge,
Le dernier jour est le plus beau.”

Et, secouant ses blanches ailes,
L'ange, à ces mots, a pris l'essor
Vers les demeures éternelles...
Pauvre mère!... ton fils est mort!...

REBoul.

LA MARRAINE MAGNIFIQUE.

“ Hélas! ma pauvre Madeleine
J'ai couru tous les environs;
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.

“ Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône:
La pauvreté fait donc bien peur?

“ Et cependant, tout à l'église
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise?
Que dira notre bon curé?”

Mais, tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé.

—“ Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici?”
—“ Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez désormais sans souci:

“ Je viens pour être sa marraine,
Et je vous jure, sur ma foi,
Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

“ Au lieu d'une pauvre chaumière,
Il habitera des palais,
Dont le soleil et sa lumière
Ne sont que de pâles reflets.

“ Et, dans cette magnificence,
Loin de vous rester étranger,
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager.”

—“ Quoi ? l'enfant qui nous vient de naître
Doit avoir un pareil destin ?
Hélas ! nous n'osions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

“ Quelle puissance est donc la vôtre ?
Etes-vous ange ou bien démon ? “
—“ Je ne suis ni l'un ni l'autre ;
Mais plus tard vous saurez mon nom.”

—“ Eh bien ! s'il faut que l'on vous croie,
Si, pour nous tirer d'embaras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras.”

Sur les marches du baptistère,
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine
Il clot la paupière et s'endort.
Elle avait dit vrai, la marraine ;
Car la marraine était la mort.

REBOUL.
Traditionnelles.

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.

Comment tant d'affamés ont-il pu le maudire,
Le Dieu fils du labeur, né sur un peu de foin ?
Sur les rebuts du monde il fonda son empire,
Et du prodige encor notre siècle est témoin.

Malheureux que l'enfer berce de ses chimères,
Dont les maux ont cessé de regarder au ciel,
Devant ces saintes sœurs, devant ces saintes mères,
D'un coupable mépris garderez-vous le fiel !

Ah ! le Christ est encor, malgré tous vos prophètes,
Le Dieu qui se montra moins Dieu que serviteur ;
Le Dieu qui fait asseoir le pauvre dans ses fêtes
Et réserve à Lazare une place d'honneur.

Aujourd'hui réduisant le blasphème au silence,
Comme s'il avait craint de vous humilier
En puisant dans les rangs d'une sainte opulence,
Il a choisi vos sœurs pour se justifier.

Quelques filles du peuple, une simple servante
Que Jésus enflamma du feu de son amour,
Mieux que tous les calculs d'une morgue savante
Ont su trouver le mot de l'énigme du jour.

Si l'aumône répugne à votre main trop fière,
Elles iront pour vous, infatigable essaim,
Chercher de quoi pourvoir leur ruche hospitalière,
Et leur faim s'oubliera tant que vous aurez faim.

Dans cet asile ouvert à vos peines cruelles,
Bien plus pauvres encor que votre pauvreté,
Le lit sera pour vous et la paille pour elles,
Si la moisson des maux passe la charité.

Trop souvent, sur ce lit où gît votre souffrance,
L'âme est endolorie aussi bien que le corps ;
Leur voix, au désespoir enseignant l'espérance,
Changera les douleurs en célestes trésors.

O frères ! c'est assez d'implacables colères,
D'autres Dieux vous feraient un plus triste destin ;
Cherchez au sein du Christ l'abri de vos misères :
Son Calvaire est pour vous le meilleur Aventin.

II

Je ne vous ferai point de menaces terribles,
Le démon de l'envie en a déjà pris soin ;
Mais, riches, songez-y ! car les jours sont pénibles :
L'aumône est un devoir et peut-être un besoin.

L'abondance sordide est mère de la haine.
Hélas ! les cœurs sont pleins de funèbres dépit ;
Et, pour être assurés de la moisson prochaine,
Pour les pauvres glaneurs laissez quelques épis !

Vos œuvres, trop souvent, sont futiles ou mortes.
Pensez, sur le sommet, aux angoisses d'en bas ;
Lorsque ces pauvres sœurs frapperont à vos portes,
Ouvrez ! car le pardon accompagne leurs pas.

N'ayant rien à donner, elles se sont données.
Anges médiateurs près du divin courroux,
Leur visite délivre ; et leurs mains fortunées
Demandent pour le pauvre encor moins que pour vous.

Sanctifiez le seuil de vos maisons prospères,
Faites au Christ souffrant la part de vos deniers ;
Couvrez sa nudité des hardes de vos pères
Qui pourrissent peut-être au fond de vos greniers.

Le pain souvent lui manque ainsi que les guenilles :
Pour apaiser sa faim réduite au désespoir,
Dans le tablier béni de ces pieuses filles
Mettez de vos barquets ce qui reste, le soir.

L'offrande la plus mince est toujours bien venue ;
Tout s'utilise ou change en leurs bénignes mains ;
Ce pliant recevra le sommeil de la rue,
Ces miettes deviendront de bienheureux festins.

Ce saint plâtre égayera la nudité des chambres,
Ces tissus, reprisés d'un doigt industriel,
Du vieillard grelottant réchaufferont les membres ;
Et toute la récolte est au profit des cieus.

Il en est parmi vous, que le Christ les bénisse !
Qui donnent à main pleine et surtout à plein cœur ;
Liguez-vous avec eux ; c'est leur sainte milice
Qui peut-être a du ciel suspendu la rigueur.

Ne cherchez pas ailleurs le salut de votre âme,
Celui de vos foyers et de votre trésor ;
La nue à l'horizon garde un reste de flamme
Et la foudre éloignée, hélas ! murmure encor.

Vous avez vainement, pour abriter vos têtes,
D'un bouclier plus fort armé l'autorité ;
Si l'égoïsme règne, attendez les tempêtes ;
Car le calme du monde est dans la charité !

REBOUL.
Traditionnelles.

EDUCATION.

De l'enseignement de la Lecture. (1)

Les observations que nous avons présentées à la fin de l'article précédent sur le développement intellectuel qu'il faut se proposer dans l'enseignement de la lecture concernent également la culture du sens moral. N'oublions jamais que, dans l'instruction de la jeunesse, le développement moral doit toujours accompagner le développement intellectuel.

Nous ne dirons pas que l'un est plus important que l'autre, le dernier étant en quelque sorte un moyen d'obtenir le premier ; car, si nous en exceptons l'influence de l'exemple, nous n'arrivons au cœur qu'en passant par l'esprit. Les leçons morales, pour influencer sur les sentiments et sur la conduite de la vie, doivent se formuler en pensées, et celles-ci être traduites en un langage qui a besoin d'être saisi par l'esprit pour faire impression sur nous.

Mais quelque opinion qu'on puisse avoir de cette assertion, c'est le développement moral qui donne au développement intellectuel toute sa valeur, qui en fait la véritable utilité dans le monde. Ce n'est pas le lieu de revenir ici sur le danger si souvent signalé de l'instruction dépourvue d'éducation. Toujours est-il que le maître qui instruit sans élever a rempli la moitié de sa tâche, et que l'homme qui, à égalité de savoir et d'intelligence, joindra le plus profond

(1) Voir notre livraison d'avril et les précédentes.

sentiment du devoir avec la plus ferme volonté de l'accomplir, sera toujours celui qui rendra le plus de services à la société, et qui y sera le plus estimé et considéré. Or la lecture est sans contredit l'un des enseignements qui se prêtent le mieux à la culture de ce sentiment.

Mais pour que ce but soit atteint, il faut l'avoir en vue. Les pensées doivent donc, dans le cours des lectures, être analysées sous le rapport moral non moins que sous le rapport du sens. Le caractère moral des faits dont traite le livre doit être l'objet de questions nombreuses; il faut exercer les élèves à les juger, à les apprécier, tant en eux-mêmes que dans les circonstances où ils se sont produits. On doit en même temps faire faire des applications nombreuses de ces jugements à la conduite journalière de la vie, en choisissant de préférence ses exemples parmi ceux qui sont le plus à la portée des enfants.

On remarquera, sans qu'il soit besoin de le dire, que cet enseignement moral peut être singulièrement facilité par le choix des livres de lecture, les uns se prêtant beaucoup mieux que les autres à la lecture du sens moral chez les élèves. Les ouvrages qui contiennent des histoires, des anecdotes, des traits de dévouement, de bons exemples, des faits moraux enfin, offrent sous ce rapport beaucoup plus d'occasions d'éveiller de bons sentiments et d'inculquer des principes de vertu que des ouvrages qui roulent sur des sujets purement instructifs. Il faut donc faire un choix entre les uns et les autres, selon l'objet qu'on se propose; mais l'importance de ce choix est trop bien comprise des maîtres pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce sujet.

AQUISITION DES CONNAISSANCES ET LIVRES INSTRUCTIFS.

Lorsque nous nous occupons d'un enseignement, il nous arrive souvent de ne pas nous rendre assez compte de son objet et de ce qu'il comporte. Nous le prenons en quelque sorte partie par partie, cherchant à nous pénétrer de chaque détail à mesure qu'il se présente, afin de l'enseigner du mieux qu'il nous est possible, mais parfois négligeant de nous faire une idée exacte de l'ensemble. Alors, comme nous n'avons pas saisi l'objet dans sa totalité, les rapports des parties au tout nous échappent, et, prenant à nos yeux une valeur exagérée, nous perdons de vue son importance relative. En général, les premières dont nous nous occupons finissent par nous faire perdre de vue celles qui doivent venir ensuite. On en voit un exemple dans la lecture, où, comme nous l'avons dit précédemment, le mécanisme et le choix de la méthode sont devenus l'objet d'une attention presque exclusive.

De même qu'il y a divers points à considérer dans l'enseignement de la lecture, il y a de même pour l'élève des degrés ou des stages divers. A chacun de ces stages correspond en général un objet différent, et l'on se tromperait en s'occupant dans l'un de ce qui convient à d'autres. Ces stages ou degrés coïncident assez exactement avec la division que nous avons établie; ils sont également en rapport avec l'âge.

Ainsi, au premier degré correspond l'étude des lettres et des syllabes: c'est un mécanisme dont l'étude n'est guère qu'une affaire de mémoire, et qui s'adresse plus aux yeux qu'à l'intelligence.

Au deuxième degré, l'étude des mots, déjà plus difficile, n'est pourtant encore que la continuation de l'étude du langage telle que l'enfant l'a faite avec sa mère.

Dans le troisième degré, l'étude des idées, comme moyen de développement intellectuel et moral et de culture des facultés, demande des esprits plus exercés à réfléchir et plus habitués à exprimer leurs idées: c'est encore un enseignement qui se rapproche de celui de la mère, mais il est plus raisonné et demande plus d'expérience de la part du maître.

Il en est de même du quatrième degré, auquel convient

plus spécialement ce qui a pour objet de meubler l'esprit de l'élève de connaissances et de notions de toutes sortes; cette partie est essentiellement du domaine de l'école: c'est de l'enseignement proprement dit, comme nous allons le voir, et il faut pour cela des intelligences assez développées.

Enfin, au dernier degré vient l'art de lire avec goût et en donnant à son débit l'expression convenable, ce qui suppose encore plus d'instruction chez l'élève et un âge plus avancé.

Il ne faudrait pourtant point induire de la division précédente qu'on doive, à chacun de ces stages, s'occuper exclusivement de l'objet qui s'y rapporte. Ces divisions son bonnes pour soulager l'esprit, à qui elles permettent de se rendre mieux compte des faits, mais, dans la pratique, elles ne se présentent jamais d'une manière aussi tranchée. Ainsi, dans l'enseignement primaire, l'étude du langage se joint pour ainsi dire à tout; le développement intellectuel et moral ne peut non plus jamais être perdu de vue. Il y a, par exemple, une culture des facultés et un exercice de l'intelligence dans l'étude de la signification des mots, comme il y en a dans l'attention apportée à leur construction, à leur décomposition, à la formation des syllabes, et même à l'étude des lettres et de leurs formes. Quant à la culture morale, elle doit se retrouver partout, et ce serait méconnaître ses devoirs que de la négliger un seul instant.

Il n'en est pas moins vrai qu'à chaque degré, le but diffère: c'est donc l'objet correspondant à ce degré qu'il faut avoir principalement en vue; qu'un accessoire, si important qu'il soit, ne nous fasse jamais négliger le principal. Cette observation s'applique principalement à la quatrième partie de la lecture qui va nous occuper maintenant, c'est-à-dire à celle qui a pour objet de donner aux élèves des notions diverses.

Cette partie est sans contredit celle qui se rapporte le moins à l'objet proprement dit de la lecture. Peut-être même n'aurait-on jamais songé à l'y rattacher comme on l'a fait, et alors nous n'aurions pas à nous y arrêter, si le temps que les élèves passent dans les écoles n'était beaucoup trop court pour tout ce qu'il importe de leur apprendre. On a donc cherché à suppléer à l'insuffisance de l'instruction qu'on peut leur donner dans les leçons régulières par un enseignement en quelque sorte occasionnel ou incident. De là l'idée de rattacher à la lecture les connaissances de toutes sortes dont on croit utile de meubler leur esprit. Mais peut-être un enseignement franchement donné vaudrait-il mieux que cet enseignement bâtard, où en réalité l'on fait très-peu, parce qu'on veut faire en même temps des choses très-différentes.

Il y a dans l'instruction primaire bien peu de points où l'on se soit autant trompé que dans tout ce qui regarde cette partie de l'enseignement de la lecture. A cet égard, les erreurs proviennent, soit de ceux qui enseignent, soit des auteurs de livres de lecture.

Les maîtres que l'on pousse à étendre les connaissances de leurs élèves, et qui d'ailleurs ont le désir de leur donner le plus qu'ils peuvent des notions utiles, ne comprennent pas toujours bien le parti à tirer de ces livres. Après l'embaras du choix, embarrass déjà très-grand, vient pour eux la difficulté d'en faire un judicieux emploi. Ils tombent le plus ordinairement dans deux excès opposés: ou ils ajoutent trop d'explications aux livres, ou ils en ajoutent trop peu.

Dans le premier cas, ils supposent que les détails contenus dans le livre suffisent pour faire comprendre le sujet, et le défaut de temps les porte parfois à admettre cette supposition. Dans le deuxième, ils comprennent que les livres mis entre les mains des élèves sont toujours d'une étendue trop restreinte, et qu'ils contiennent trop de choses pour que chacune puisse être bien comprise sans le secours des développements donnés à la leçon.

Dans l'un ou l'autre cas, il y a une perte pour les élèves.

Si le maître exprime trop peu, le but qu'on s'était propo-

se en choisissant le livre est manqué : il ne reste rien de la lecture sous le rapport des connaissances que l'élève aurait dû acquérir.

Si le maître explique trop, alors le temps de la leçon se passe en explications, il n'y a pas de lecture proprement dite ; c'est un temps perdu pour les progrès que l'élève devrait faire dans cet art.—(*Journal des Instituteurs de Paris.*)

AVIS OFFICIELS.



NOMINATION.

COMMISSAIRE D'ÉCOLE.

Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu, par minute en conseil du 26 de juillet dernier, approuver la nomination suivante :
Comté de la Beauce.—Aubert-Gallion · M. Joseph Dutil.

ÉRECTIONS, DIVISIONS, ANNEXIONS ET DÉLIMITATIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en conseil du 26 du mois de juillet dernier :

1^o De distraire de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-la-Victoire, dans le comté de Lévis, la partie de territoire ci après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité du village de Bienville* ; savoir :

Comprenant une étendue de territoire de six arpents, huit perches et trois pieds de front sur quarante arpents de profondeur ; bornée comme suit : au nord-est, par la ligne qui divise la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire de celle de St. Joseph de la Pointe-Lévis ; au sud-ouest, par la ligne qui divise la terre d'Isidore Bégin de cette partie de la terre de Michel Bégin qui se trouve dans la ville de Lévis ; au nord-ouest, partie par la ville de Lévis et partie par le fleuve St. Laurent s'étendant en profondeur jusqu'à quarante pieds d'eau, à marée basse ; au sud-est, par le trait-arrêté des terres du premier rang.

2^o D'ériger en municipalité scolaire séparée la paroisse de Ste. Brigitte, située partie dans le comté de Nicolet, partie dans le comté d'Yamaska et partie dans le comté de Drummond, et de lui donner le même nom et les mêmes limites qui ont été assignées à la dite paroisse par proclamation de Son Excellence, le Gouverneur Général, en date du douze de novembre, mil huit cent soixante-trois, et insérée dans la *Gazette du Canada*, à la page 3566 du volume 22.

3^o D'ériger en municipalité scolaire la paroisse de St. Fulgence, située partie dans le comté de Drummond et partie dans celui de Bagot, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Fulgence* et avec les mêmes limites qui ont été assignées à la dite paroisse par proclamation de Son Excellence, le Gouverneur Général, en date du dix-neuf de décembre, mil huit cent soixante-trois, et insérée dans la *Gazette du Canada*, à la page 167 et 168 du volume 23.

4^o D'ériger en municipalité scolaire la paroisse de St. Tite, dans le comté de Champlain, et de lui donner le même nom et les mêmes limites qui ont été assignées à la dite paroisse par proclamation de Son Excellence, le Gouverneur Général, en date du onze de juillet, mil huit cent soixante-trois, et insérée dans la *Gazette du Canada*, à la page 2094 du volume 22.

5^o De distraire de la municipalité scolaire de Percé, dans le comté de Gaspé, la partie de territoire qui s'étend depuis le ruisseau qui passe sur la terre de M. James Cain, à l'endroit nommé Cap-Rouge, à aller jusqu'à la ligne de division entre la municipalité susdite de Percé et celle du Cap-Désespoir, du côté de l'est, et d'annexer cette partie de territoire à la susdite municipalité du Cap-Désespoir, dans le même comté.

6^o De distraire de la municipalité scolaire de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, le huitième lot de chacun des cinq premiers rangs du township d'Arthabaska, et d'annexer les dits lots à la municipalité scolaire d'Arthabaskaville, dans le même comté.

7^o De distraire de la municipalité scolaire d'Orford, située dans les limites de la ville électorale de Sherbrooke, les lots de terre des 17^{me} et 18^{me} rangs du township Orford compris entre les 1^{er} et 6^{me} lots inclusivement, et de les annexer à la municipalité scolaire de Stukeley-Nord, dans le comté de Shefford.

8^o De distraire de la municipalité scolaire de St. Irénée, dans le comté de Charlevoix, la concession connue sous le nom de Ste. Magdeleine, à partir de la propriété de Thadée Bouchard à aller jusqu'à celle de Louis Maltais, exclusivement, et de l'annexer à la municipalité scolaire de la Malbaie, dans le même comté.

9^o De distraire de la municipalité scolaire du Coteau St. Pierre, dans le comté d'Hochelaga, la partie de territoire ci-après décrite et de l'annexer à la municipalité scolaire de St. Henry, dans le même comté ; savoir :

Le terrain appartenant aux héritiers de Philippe Turcot, borné, au nord, par le chemin de fer de Lachine, au sud et à l'est, par le chemin de la Côte St. Paul, et, à l'ouest, par le terrain de Désiré Turcot, y compris la propriété de Jean Baptiste Cazalais.

10^o De donner une nouvelle délimitation à la municipalité scolaire de Hull et à celle de St. Etienne de Chelsea, toutes deux dans le comté de l'Outaouais, comme suit ; savoir :

Premièrement.—La municipalité de Hull :—Bornée, au nord, par la ligne qui sépare la cinquième concession de la sixième, jusqu'au lot de terre No. vingt et un ; de là suivant la ligne qui sépare le lot No. vingt du lot No. vingt et un, jusqu'à la septième concession, qui se trouve entre les sixième et septième rangs, jusqu'à la ligne qui sépare le township de Hull de celui d'Eardley ; conservant, à l'ouest, au sud et à l'est, les mêmes limites qui lui ont été antérieurement assignées.

Deuxièmement.—La municipalité de St. Etienne de Chelsea, limitrophe de celle de Hull, est bornée comme suit ; savoir :

Au nord, par la ligne qui sépare le township de Wakefield de celui de Hull ; à l'est, par la ligne qui sépare le township de Templeton de celui de Hull, jusqu'à la cinquième concession exclusivement ; de là, au sud, par la ligne qui sépare la cinquième concession de la sixième, jusqu'au lot de terre No. vingt et un ; de là suivant la ligne qui sépare le lot de terre No. vingt du lot No. vingt et un, jusqu'à la septième concession, qui se trouve entre les sixième et septième rangs, jusqu'à la ligne qui sépare le township de Hull de celui d'Eardley.

11^o De distraire de la municipalité scolaire de St. Barnabé de Gati-neau, dans le comté de St. Maurice, la partie de territoire ci-après décrite et de l'annexer à la municipalité scolaire de St. Etienne, dans le même comté ; savoir :

Toute la partie du troisième rang du township de Caxton, qui se trouve comprise entre la terre de Gabriel Duplessis, inclusivement, et celle d'Edouard Rivard, inclusivement.

12^o De distraire de la municipalité scolaire de Valcartier, dans le comté de Québec, la partie de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de *Municipalité de St. Gabriel Ouest* ; savoir :

Toute cette partie de territoire qui a été érigée et constituée en municipalité locale distincte pour les fins municipales, par acte de la législature sanctionné le 18 de mai, 1861, 24^{me} Vict., chapitre 73.

13^o De distraire de la municipalité scolaire de St. André d'Acton, dans le comté de Bagot, la partie de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité de la paroisse de St. André d'Acton* ; savoir :

Comprenant les cinq premiers rangs du township d'Acton, moins les lots portant les Nos. trente-deux, trente-trois et trente-quatre du troisième rang du dit township, et moins la moitié ouest du lot portant le No. trente-deux et les lots entiers portant les Nos. trente-trois et trente-quatre du quatrième rang du township susdit.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

Session de 1863-1864.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Pour écoles modèles.—MM. François Simard, Cyrille Fournier, François Albert Ferland, Napoléon Mercier, Cyprien Labrègue, Edouard Bacon, Miles Philomène Lachaine, Adèle Laspérance, Lumina Gaucher, Georgina Létourneau, Aurélie Noël, Honorine Gagné.

Pour écoles élémentaires.—MM. Louis Dion, Stanislas Fréchette, Jacob Gagné, Jean Louis Mercier, Honoré Rousseau, Pierre Antoine Roy, Augustin Trépanier ; Mmes Marie Abbott, Eutychie Bernier, Léa Baudet, Marie Marthe Belle, M. M. Séneville Bélanger, Victoria Bernard, Louise Baldwin, Rosalie Crépeau, M. Clémentine Caron, Virginie Fil-teau, M. Julienne Fortin, Valérie Fradette, Joséphine Guillemette Sophie Gravel, Célaire Gosselin, M. Odile Joncas, M. Malvina Morin, Henriette Portelance, Marie Tremblay, Albine Trépanier.

Et en date du 1^{er} d'oct, 1864, Mlle. Mary Loughran a obtenu un diplôme d'écoles élémentaires.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Pour académies.—M. Eugène Urgel Archambault, principal de l'académie commerciale de Montréal, M. Joseph Eugène Cassegrain, principal de l'académie Ste. Marie, Montréal, MM. Calixte Brault, Azarie Ché-nevert.

Pour écoles modèles.—MM. Oscar Desrosiers, Ignace Dorval, Charles H. Ferland, Ovide Lamarche, Alphonse Lantôt, François Xavier Mous-seau, Eusébe Monette, Antoine Malette, Laurence O'Ryan, Laurence O'Donoghue, Pierre Prineau, Paul Quesnel, Honoré Rondeau, Louis René, François Verner.

Pour écoles élémentaires.—MM. Joseph Godin, Joseph Guérin, Vir-gile Harman, Alexis Aubuchon.

ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Pour académies.—MM. Archibald Duff, Alvan F. Sherrill.
 Pour écoles modèles.—M. Milo Alexander Herrick, Mlles Elizabeth Abern, Jessie Fraser, Elizabeth Ann Fraser, Maria Gill, Mary Luella Herrick, Sarah Johnson, Isabella Morrison, Lucy Ann Merry, Anny Frances Murray, Margaret Mason, Sarah A. Millan, Mary Elizabeth Walton, Eliza White.
 Pour écoles élémentaires.—MM. Whiting Rexford Batt, Thomas McCarthy, Duncan McCormick, Mlles Lætitia Barlow, Mary Baillie, Emma Cutter, Mary Crossby, Eliza J. Cleary, Ellen Teresa Flynn, Mary Graham, Lilius Litchfield Hoyt, Elizabeth Hargreaves, Alma Herrick, Caroline Harding, Catherine McDonald, Mary O'Brien, Malvina Ross, Jane Ann Swallon, Sarah Shaw, Margaret Sutherland, Jane Tuff, Mary Wilson, Lilius Watson, Elizabeth Walker.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE PONTIAC.

Pour écoles élémentaires.—1ère classe A : MM. Francis Murray, James McCreary.
 Deuxième classe F : Mlle Emérance Berthiaume.
 Deuxième classe A : MM. James Patrick Mullan, Thomas Stephens, Mlle Susan Connolly.
 Oct. le 21 mars, 1864. (Séance ajournée.)

MÊME BUREAU.

Pour écoles élémentaires.—2ème classe A : MM. Robert Angus, Thomas Coulter, Mlle Elizabeth Anna Best.
 Oct. le 3 mai, 1864.

OVIDE LEBLANC,
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecoles élémentaires, 1ère classe F et A : M. Daniel John Anderson.
 1ère classe A : M. Charles Hunt.
 Oct. le 3 mai, 1864.

PH. VIBERT, jeune,
 Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Mlle Julie Latour, munie d'un diplôme d'écoles élémentaires pour le français et l'anglais.
 S'adresser à ce bureau.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Wm. Kennedy, muni d'un diplôme pour le français et l'anglais et de bonnes recommandations. M. Kennedy a étudié le français à Paris. S'adresser à North Lancaster, comté de Glengary, ou à ce Département.
 M. Urbain Courteau, muni d'un diplôme d'écoles élémentaires. Conditions faciles et pourra fournir une monitrice capable de diriger les classes des commençants. S'adresser à lui-même, rue Visitation, 103, Montréal.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse avec reconnaissance réception de l'ouvrage suivant :
 De MM. Beauchemin et Valois, libraires, Montréal :—“ Notes sur la Coutume de Paris, 2ème édition, revue et augmentée de plusieurs notes additionnelles,” par T. K. Ramsay, avocat.
 De M. Boucher de Perthes, (l'auteur des ouvrages suivants) :
 “ De la Création : essai sur l'origine et la progression des Etres,” 5 vols.
 “ Satires, Contes et Chansonnettes,” deuxième édition, 1 vol.
 “ Opinion de M. Christophe, sur les prohibitions et la liberté du commerce,” 1 vol.
 “ Petit glossaire, traduction de quelques mots financiers : esquisses de mœurs administratives,” 2 vols.
 “ Les Masques : biographie sans nom. Portraits de mes connaissances dédiés à mes amis,” 2 vols.
 “ Sous dix rois. Souvenirs de 1791 à 1860,” 6 vols.
 “ Nouvelles,” 1 vol.
 “ Romances, Ballades et Légendes,” 2me édition, 1 vol.
 “ Petites solutions de grands mots, faisant suite au petit glossaire administratif,” 1 vol.
 “ Chants armoricains, ou souvenirs de Basse-Bretagne,” 2me édition, 1 vol.
 “ Les Maussades : plaintes,” 1 vol.

“ Voyage en Espagne et en Algérie, en 1855,” 1 vol.
 “ Voyage en Danemark, en Suède, en Norvège, par la Belgique et la Hollande. Retour par les villes anséatiques, le Mecklénbourg, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade. Séjour à Bade. En 1854,” 1 vol.
 “ Voyage à Constantinople par l'Italie, la Sicile et la Grèce. Retour par la mer Noire, la Roumélie, la Bulgarie, la Bessarabie russe, les Provinces danubiennes, la Hongrie, l'Autriche et la Prusse, en mai, juin, juillet et août, 1853,” 2 vols.
 “ Voyage en Russie. Retour par la Lithuanie, la Pologne, la Silésie, la Saxe et le duché de Nassau. Séjour à Wisebade, en 1856,” 1 vol.
 “ Antiquités celtiques et antédiluviennes. Mémoires sur l'industrie primitive et les arts à leur origine,” 2 vols.
 “ Hommes et choses ; alphabet des passions et des sensations. Esquisse de mœurs faisant suite au petit glossaire,” 4 vols.
 “ Sujets dramatiques,” 2 vols.
 “ Emma ou quelques lettres de femme,” 1 vol.
 “ Mémoires de la société royale d'émulation d'Abbeville,” 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842 et 1843, 3 vols.
 “ Mémoires de la société d'émulation d'Abbeville,” de 1844 à 1852, 2 vols.
 “ Mémoires de la société impériale d'émulation d'Abbeville,” de 1852 à 1860, 2 vols.
 Brochures.—“ Notes sur le fossile humain d'Abbeville,” 5 brochures.
 Brochures scientifiques.—“ Origine et antiquité de l'homme,” 1859-1864, 15 brochures.

ERRATA.—Dans la livraison des mois de juin et juillet derniers, à la page 90, dans le tableau intitulé : *Diplômes accordés aux élèves des écoles normales, depuis l'établissement de ces institutions*, à la 2me ligne de la 6me colonne, au lieu de 13, lisez : 53 ; puis, à la dernière ligne de la même colonne, au lieu de 43, lisez : 83.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AOÛT, 1864.

Examens et Distributions de Prix et de Diplomes dans les Écoles Normales.

C'est l'école normale McGill qui, cette année, a terminé la première son année scolaire. Il y a eu plusieurs séances pour l'examen public des élèves et elles ont été couronnées par la distribution solennelle des diplômes. L'hon. Surintendant de l'Education présidait et ouvrit cette dernière séance par une allocution dans laquelle il félicita le Principal sur les progrès soutenus de l'institution. Il mentionna aussi le nouveau règlement fait par le Conseil de l'instruction publique et sanctionné par S. E. le Gouverneur-Général par minute en conseil, et par lequel l'admission des Bacheliers des Universités du Bas-Canada à l'enseignement est beaucoup plus facile. Il leur suffit en effet de suivre le cours de pédagogie et ceux des autres cours qu'ils n'ont pas déjà suivis à l'université pour obtenir de l'école normale le diplôme d'académie. De plus, les élèves de l'école normale qui désirent obtenir ce diplôme peuvent avoir une bourse pour une troisième année d'études.

M. Dawson, Principal de l'école, prit ensuite la parole. Il donna quelques détails intéressants sur le mode d'enseignement suivi dans l'institution, et annonça les résultats de l'année scolaire comme suit : Il y a eu cette année 74 élèves, sur lesquels plusieurs par suite de maladie ont dû renoncer à subir leurs examens. Le nombre des malades a été malheureusement plus considérable qu'à l'ordinaire. Le nombre de diplômes accordés à la fin de l'année est de 40, dont deux pour académies, 14 pour écoles modèles et 24 pour écoles élémentaires. Sur ce nombre, 6 seulement ont été donnés à des élèves-maîtres ; les autres ont été obtenus par des élèves-institutrices qui ont toujours été de beaucoup les plus nombreuses. En ajoutant ces chiffres à ceux qui ont été publiés dans le rapport du Surintendant pour l'année 1863, on trouvera que le nombre total de diplômes donnés par cette institution s'élève maintenant à 312 et que le nombre d'élèves qui les ont obtenus est de 216. L'intérêt de cette séance fut relevé par l'exécution de plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale sous la direction de M. le Professeur Fowler.

Le prix du Prince de Galles fut donné à Mlle Isabella Morrison, de North Georgetown; parmi les MM. qui obtinrent des diplômes pour académies, se trouvèrent MM. Archibald Duff, de Sherbrooke, et Alvan Sherriff, d'Eaton, bacheliers ès-arts de l'Université McGill qui auront été les premiers à profiter du nouveau règlement.

Après la collation des diplômes, Mlle Merry prononça le discours d'adieu au nom des autres élèves, et le Professeur Darey fit en français un excellent discours dans lequel il s'étendit au long sur l'importance de l'étude des grands modèles de la littérature française, faisant une habile esquisse de quelques-uns des grands écrivains de notre langue: tels que Bossuet, Fénelon, Racine, Molière et Massillon.

Les examens de l'École Normale Laval se sont faits le 4 et le 5 de juillet. La première séance, qui a eu lieu dans la grande salle du pensionnat des Ursulines pour les élèves-institutrices, a été présidée par le Surintendant; on remarquait dans l'auditoire l'hon. Solliciteur-Général du Bas-Canada, Son Honneur le Maire de Québec, plusieurs membres du clergé, et plusieurs citoyens influents de la capitale.

Les élèves-maîtresses ont répondu avec beaucoup d'aplomb sur l'histoire du Canada, l'histoire d'Angleterre, la Géographie et la Grammaire française. Le tracé des cartes fait séance tenante, et la manière dont les réponses sur l'histoire étaient illustrées par de petits tableaux historiques préparés par les élèves elles-mêmes, ont pu donner une idée du caractère pratique et rationnel de l'enseignement. Les exercices de musique vocale et instrumentale ont été applaudis à bon droit. Le discours d'adieu a été prononcé par Mlle Lachaine. Après la distribution des prix et des diplômes, M. le Surintendant, l'hon. Solliciteur-Général et M. le Maire adressèrent la parole aux élèves et au public. M. le Solliciteur-Général s'exprima fortement en faveur des écoles normales, et admit que ces institutions ne recevaient pas une subvention suffisante. Il exprima l'espoir de voir le gouvernement et la législature, dès que l'état des finances du pays le permettrait, voter des sommes plus considérables pour l'instruction publique. M. Tourangeau dit que ses fonctions de maire de la cité lui avaient procuré l'avantage d'assister à plusieurs examens depuis quelque temps, et qu'il remarquait partout un grand changement et un grand progrès dans les méthodes d'enseignement. Il s'exprima dans le même sens que l'hon. Solliciteur-Général en ce qui concerne les subventions de l'instruction publique en général et celles des écoles normales en particulier. Il fut donné dans cette séance six diplômes pour écoles modèles et 21 pour écoles élémentaires.

L'examen public et la distribution des prix et des diplômes aux élèves-maîtres eut lieu le lendemain à l'école normale. M. le Surintendant, M. le Solliciteur-Général, M. le Grand Vicairé Cazeau, M. Delagrave, membre du conseil de l'instruction publique, et un grand nombre d'amis de l'éducation y assistaient. Les élèves ont été interrogés sur la physique, l'histoire du Canada, l'histoire d'Angleterre et la Grammaire française; les réponses sur la physique ont été accompagnées d'expériences à l'aide de la belle collection d'instruments qui appartient à l'établissement.

Plusieurs morceaux de musique furent chantés en chœur, et M. Napoléon Mercier se distingua en chantant avec beaucoup d'effet deux chansons comiques. Le chœur des Voltigeurs fut chanté en costume, les élèves ayant endossé leurs uniformes et donnant en même temps un échantillon de leur aptitude militaire. Il fut distribué treize diplômes, six pour écoles modèles et sept pour écoles élémentaires; ce qui fait en tout pour cette année, dans les deux départements: quarante. Le prix du Prince de Galles fut donné à M. François Simard. Après la distribution des prix et des diplômes, M. le Surintendant adressa quelques paroles à l'auditoire et aux élèves.

La distribution des prix et des diplômes à l'école normale Jacques-Cartier a eu lieu le neuf dans la grande salle de l'école. La séance fut ouverte par un discours de M. le Principal que nous publierons en entier dans notre prochaine livraison.

Après ce discours, qui fut vivement applaudi, M. le Surintendant distribua les prix aux jeunes élèves de l'école modèle, cette distribution étant précédée de quelques courtes remarques de la part de MM. Boudrias et Delaney, les instituteurs de cette école. Ce dernier fit observer que l'année qui venait de se terminer avait été remarquable par le degré d'application que les élèves avaient montré, et que, bien que l'école contienne un nombre égal d'enfants d'origine britannique et d'origine canadienne, une harmonie plus complète encore que celle que l'on pouvait attendre d'une école où il n'y aurait que des élèves d'une même nationalité, s'était maintenue toute l'année. La liste des prix fait voir aussi que les élèves français et les élèves anglais ont lutté noblement dans l'étude des

deux langues rivales, lesquelles leur sont maintenant à tous presque également familières.

Immédiatement avant la distribution des prix aux élèves de l'École Normale, M. le Principal leur rendit le témoignage d'une grande assiduité et d'une application plus qu'ordinaire; la moyenne des succès étant, a-t-il dit, plus élevée que les années précédentes, ce qui n'empêche point cependant que quelques élèves très-estimables d'ailleurs et qui ont même remporté plusieurs prix, ont échoué dans l'examen pour le diplôme, et devront faire une autre année d'études, s'ils veulent l'obtenir. Ce fait n'est mentionné que pour faire voir le degré de sévérité qui préside à ces examens, et l'excellente garantie qu'offre le diplôme lui-même. Le prix fondé par S. A. R. le Prince de Galles ne fut point donné cette année dans cette école, et il ne l'avait pas été non plus, l'année dernière. Cette circonstance s'explique facilement par le fait qu'il n'y a à l'école Jacques-Cartier qu'un département d'élèves-instituteurs, et par là même un bien moindre nombre d'élèves, ce qui diminue les chances de voir l'un d'entre eux parvenir au degré d'excellence requis dans toutes les branches d'enseignement.

Il fut donné 23 diplômes, dont 4 pour académies, 15 pour écoles modèles et 4 pour écoles élémentaires. Parmi les gradués de la première classe se trouve M. Archambault, ancien évêque de l'institution, qui, muni du diplôme d'école modèle, dirige depuis plusieurs années, avec tant de succès, l'Académie Commerciale, établie dans la rue Côté par MM. les Commissaires des écoles catholiques de Montréal. M. Archambault, malgré ses occupations, a trouvé le temps de suivre les cours de troisième année, et, après avoir subi sur les matières prescrites par le programme un rigoureux et brillant examen, a obtenu le diplôme d'académie. En le lui remettant, M. le Surintendant le félicita vivement et sur son succès et sur le bon exemple qu'il donnait ainsi à ses confrères dans l'enseignement. M. Archambault paraît avoir pris pour devise *excelsior*, et nous souhaitons qu'elle lui porte toujours bonheur. On remarquera aussi que M. Cassegrain, qui a obtenu le diplôme pour académie, vient d'être nommé principal de l'Académie Sainte Marie, établie par les Commissaires dans la partie est de la ville, où il remplace M. Desplaines, lui-même ancien élève de l'École Normale. Un autre élève vient aussi d'être choisi par Mgr. l'Evêque de Montréal, pour diriger l'école que Sa Grandeur a établie dans le faubourg St. Joseph. Ces faits font également honneur et à l'École Normale et aux autorités scolaires de la ville de Montréal.

Après la distribution des diplômes, M. le Surintendant, M. le Chanoine Fabre et M. Cherrier, membre du Conseil de l'Instruction Publique, prononcèrent des allocutions qui furent vivement applaudies. M. Cherrier insista surtout sur la nécessité de quelque mesure législative qui forçât les Commissaires d'école à accorder une meilleure rémunération aux instituteurs. Le Département, a-t-il dit, et les écoles normales, et leurs élèves font noblement leur devoir, c'est maintenant au pays à faire le sien.

Le nombre total des diplômes accordés par les écoles normales depuis leur établissement, en ajoutant ceux qui viennent d'être donnés aux chiffres publiés dans le rapport de 1863, contenu dans notre dernière livraison, se répartit maintenant comme suit: Ecole Jacques Cartier: Académies, 12; Ecoles modèles, 72; Ecoles élémentaires, 74; total: 158. Ecole McGill: Académies, 3; écoles modèles, 102; écoles élémentaires, 207; total: 312. Ecole Laval: Académies, 13; écoles modèles, 133; écoles élémentaires, 106; total: 252. Les trois écoles réunies ont donc distribué, depuis leur établissement, 28 diplômes pour académies, 307 pour écoles modèles et 387 pour écoles élémentaires; en tout: 722.

Examens Publics et Distributions de Prix dans les Universités, les Collèges, Académies et Ecoles Modèles.

Chaque année, la fin du mois de juin et le commencement du mois de juillet voient revenir ces gaies et utiles solennités, que les autorités et l'élite de la population honorent et relèvent par leur présence. L'époque des vacances s'est constamment rapprochée depuis un certain nombre d'années, et ça été là un changement raisonnable et judicieux. Nous nous souvenons encore du temps où les distributions de prix avaient lieu au milieu d'août, et où les études se continuaient pendant les jours ardeurs de la canicule. Il n'y aurait point de mal même à ce que l'on s'arrangeât de manière à ce que tout fût fini à la fin de juin, et à ce que le mois de juillet, si beau et si chaud dans notre pays, fût tout entier consacré aux vacances.

S. E. le Gouverneur Général a donné l'exemple aux amis de l'éducation en assistant aux solennités littéraires de l'Université anglicane de Lennoxville, et à celles du pensionnat des Sœurs de la Congrégation, à Villa-Maria.

La séance publique annuelle de l'Université de Lennoxville (Bishop's College), a eu lieu le 1er de juillet. On en trouvera tous les détails très-au long dans notre dernier journal anglais. La veille, S. E. fut reçu par une garde d'honneur formée de la compagnie de carabiniers du collège. Le soir, les élèves de l'école préparatoire firent une procession aux flambeaux; le petit village ainsi que l'Université avaient été décorés de feuillages et de drapeaux. Lady Monck et les Delles. Monck honorèrent la séance universitaire de leur présence. Leurs Seigneuries les Evêques anglicans de Montréal et de Québec étaient aussi présents. Son Excellence, outre sa suite ordinaire, avait avec lui deux de ses ministres, l'hon. M. Galt et l'hon. M. McGee. La séance s'ouvrit par la collation de diplômes honoraires. Lord Monck voulut bien accepter celui de Docteur en Droit Civil, qui fut aussi donné au Dr. Smallwood, professeur de météorologie à l'Université McGill. Le degré de Maîtres-ès-Arts fut ensuite donné à M. Robert Caspar Tams, norvégien de naissance, qui prêta préalablement le serment d'allégeance. Le *God Save the Queen* fut chanté à cette occasion. Le même degré fut ensuite accordé à MM. George Baker, John Foster, James B. Davidson et Thomas L. Ball. M. Tams prononça ensuite le discours d'adieu. Le prix annuel fondé par S. A. R. le Prince de Galles fut ensuite donné à M. Babin. Après la distribution des prix, dont plusieurs sont de fondation, le Doyen et Recteur, le Rév. George C. Irving, rendit compte des progrès et de l'état actuel de l'Université. Ce discours fut suivi d'allocutions par MM. Galt et McGee, par Lord Monck et par l'honorable Juge McCord, chancelier de l'Université.

Parmi les remarques que fit Son Excellence, celles qui suivent nous ont surtout frappés. Elles touchent à une question vivement controversée en Europe et qui commence à être discutée dans notre pays. "Je me joins à votre digne recteur, a dit Lord Monck, pour vous féliciter sur le choix que vous avez fait des langues classiques comme base de votre système d'instruction. Je ne veux pas dire qu'en Angleterre on n'ait point fait une trop large place aux études classiques; mais l'abus d'une chose ne saurait faire conclure à sa suppression. Dans l'atmosphère moral et intellectuel, il y a des courants opposés les uns aux autres, et, comme d'habiles marins, ceux qui dirigent la nef de l'instruction doivent en tenir compte. Je n'ai point la prétention de traiter à fond des principes qui doivent régir cette matière en présence de cet auditoire, ce serait une impertinence de ma part; mais il me sera bien permis de vous soumettre une ou deux observations, qui me paraissent avoir été omises dans les discussions sur l'importance des études classiques. Nous entendons constamment demander à quoi bon donner tant d'années à l'étude du grec et du latin, qui n'ont qu'une si minime utilité dans la vie pratique? Cependant, quel est celui qui, ayant reçu une éducation universitaire, ait oublié le bien qu'il en a retiré, et qui ne sente toute la part que ces langues anciennes ont dans l'intelligence de celle que mon honorable ami, M. McGee, a si bien nommée la langue conquérante?"

"De plus, je dis qu'il est impossible de bien connaître et de bien posséder notre langue sans l'étude des langues anciennes; et il suffit, pour le prouver, des nombreuses citations des auteurs latins, et des nombreuses allusions aux écrivains de l'antiquité, qui se rencontrent à chaque instant dans notre propre littérature. Mais il me semble que le but d'une éducation classique est encore plus élevé. C'est surtout d'exercer et de discipliner pour ainsi dire l'esprit de l'élève, de purifier son goût et de développer chez lui l'esprit de critique et d'examen. Or, l'élévation du goût et le développement d'une saine critique, ne peuvent exister chez de jeunes intelligences qu'à la condition de les rendre familières avec les œuvres les plus élevées et les plus parfaites de la littérature. Si ces œuvres existent surtout dans les langues anciennes, la conclusion sera facile à tirer. Il est évident que, quelque supériorité que nous ayons sur les anciens par suite des progrès qui caractérisent notre époque, ils sont encore nos maîtres dans l'art oratoire, dans les beaux-arts et surtout dans la sculpture. Leurs chefs-d'œuvre sont demeurés, depuis deux mille ans, vainqueurs de tous nos efforts; ils n'ont pas encore été surpassés comme modèles de beauté et de puissance intellectuelle. On ne saurait traduire une page de Démosthène ou de Cicéron sans se sentir grandir soi-même au contact de ces géants intellectuels qui résument le vieil esprit de Rome et d'Athènes.

"Jeunes gens, je voudrais pouvoir vous inculquer toute l'importance des excellents avis que vous a donnés celui d'entre vous qui a prononcé le discours d'adieu; n'abandonnez jamais l'étude de ces classiques, que vous avez eu ici si bonne occasion de connaître

et d'apprécier. Vous ne sauriez dire jusqu'à quel point, ni à quelle époque, cette étude aura une influence pratique et décisive sur la carrière que vous aurez embrassée."

La distribution des prix au pensionnat de Villa-Maria, à laquelle Son Excellence et Lady Monck ont bien voulu assister, leur a fourni une autre occasion de témoigner l'intérêt qu'ils prennent aux progrès de l'instruction publique. Les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, et l'élite de la population de Montréal, s'étaient donné rendez-vous dans la grande salle du pensionnat. On y remarquait Mgr. l'Evêque de Montréal et un nombreux clergé. Le Lieut.-Général Sir F. Williams, commandant des forces, et son état major; le Major-Général Lindsay, commandant de la brigade des Gardes, et son état major, et un grand nombre d'officiers de la garnison; les Hons. MM. Cartier, McGee, Dorion, Young, M. le Maire de la cité et un grand nombre de nos citoyens les plus distingués. Des exercices de musique vocale et de musique instrumentale, un discours de bienvenue, en vers français, récité par Mlle. Pinsonnault; une conversation sur les femmes célèbres de la France, une autre sur l'état de l'instruction publique dans ce pays au 17^e siècle, et une adresse d'adieu, en vers anglais, par Mlle. Sweeney, firent les frais de cette séance. Lady Monck distribua elle-même les prix et les couronnes, embrassant quelques-unes des plus jeunes élèves et donnant une cordiale poignée de mains aux plus grandes. A la fin de la séance, Lord Monck prononça une gracieuse allocution, dans laquelle il félicita surtout les Sœurs de la Congrégation, qui dirigent cette excellente institution, sur la réputation qu'elle s'était acquise, même en dehors du pays, et sur l'union qui existait dans cette maison entre des élèves appartenant à divers cultes et à diverses nationalités; il espérait que ces demoiselles conserveraient plus tard les sentiments d'amitié formés ici et qu'elles adouciraient ainsi, par leur heureuse influence, les rivalités et même l'hostilité qui peuvent exister entre les diverses populations de l'Amérique. Mgr. l'Evêque de Montréal adressa aussi quelques paroles de félicitation aux élèves et remercia Lord et Lady Monck des marques d'intérêt qu'ils avaient données à une maison qui lui était si chère.

Les journaux, pendant quelques semaines, ont été remplis de détails au sujet des solennités littéraires des autres institutions d'éducation répandues sur toute la surface du pays; la plus ancienne, le Séminaire de Québec, a fait sa distribution de prix le 11 de juillet dans la grande salle de l'Université Laval, en même temps que se faisait la collation des diplômes de l'Université. Un discours de M. Côté, élève de rhétorique, a ouvert la séance. M. Langelier, professeur à la Faculté de Droit, parla des obligations des grandes maisons d'éducation et s'éleva fortement contre la coupable facilité avec laquelle on accordait les diplômes dans beaucoup d'universités américaines. Le Dr. Sewell, professeur à la Faculté de Médecine, prononça l'éloge de son regretté confrère, le Dr. Nault, décédé dans le cours de l'année. Les prix fondés par feu le Dr. Morrin, pour les plus grands succès dans l'étude de la médecine, furent ensuite donnés. Le prix du Prince de Galles ne fut point donné cette année, aucun des candidats au Baccalauréat-ès-Arts n'ayant conservé les quatre-cinquièmes des points, condition de rigueur. Après la collation des diplômes et la distribution des prix, le Recteur prononça une allocution qu'il termina en invitant l'auditoire à se rendre à la cathédrale, où fut chanté le *Te Deum* d'usage.

On trouvera, dans notre journal anglais de juillet, le compte-rendu de la séance annuelle de l'Université McGill, laquelle fut présidée par M. Robertson, qui est un des gouverneurs de l'institution. Il fut donné 9 diplômes pour le Baccalauréat-ès-Arts, un pour celui de Maître-ès-Arts, un pour le degré d'Ingénieur Civil, 11 pour le degré de Bachelier-ès-Lois, et 23 pour celui de Docteur en Médecine. L'Université se compose de trois collèges, le Collège McGill, à Montréal; le Collège Morrin, à Québec, et le Collège St. François, à Richmond. Les trois institutions étaient représentées.

La médaille d'or fondée par S. A. R. le Prince de Galles, pour l'étude des classiques, fut donnée à M. George H. Pease; la médaille Molson, pour les mathématiques et la physique, à M. Archibald Duff; la médaille Logan, pour la géologie, à M. Bothwell, et la médaille Chapman, pour les sciences naturelles, à M. Sherrill.

Le discours d'adieu pour la Faculté des Arts, fut prononcé par M. McGregor; M. Squires fit celui des élèves de la Faculté de Médecine; et M. Wilfrid Laurier prononça, en français, celui des élèves de la Faculté de Droit. Le professeur De Soia, du Collège McGill, et le professeur Hatch, du Collège Morrin, parlèrent au nom de la Faculté des Arts, le professeur Scott au nom de la Faculté de Médecine, et le professeur Torrance au nom de la Faculté de Droit. La seconde séance fut terminée par un discours du Principal, M. Dawson.

La distribution des prix au Collège de Montréal a eu lieu le 5 de juillet ; elle a été précédée d'une discussion sur l'influence des arts et des sciences sur la société, par MM. Quoquier, Riel et Jannel, d'un discours sur la physique, par M. Jules Larocque, et, enfin, d'un discours anglais sur le patriotisme, par M. Goodwin.

Au Collège de St. Hyacinthe, le principal article du programme fut un discours sur l'éducation. Plusieurs questions importantes y furent traitées, entre autres celle de l'étude des auteurs païens et celle de l'effet de l'éducation dans notre société. Sur la première, l'orateur se prononça contre l'exclusion des grands génies qui ont illustré les siècles anciens, tout en donnant la préférence aux écrits des Saints Pères, dans lesquels les élèves peuvent faire une étude aussi approfondie des langues anciennes sans se heurter à chaque pas aux erreurs du paganisme. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe termina la séance par une allocution. On remarquait près de lui, dans l'auditoire, l'Hon. Juge Morin, M. Raymond, représentant de St. Hyacinthe, M. Granet, Supérieur du Séminaire de Montréal, et un grand nombre d'autres personnes distinguées.

Des études historiques et littéraires sur l'éloquence française, anglaise et canadienne, ont donné un vif intérêt à la séance du Collège Ste. Marie, à Montréal, à laquelle assistaient l'Hon. Surintendant de l'Éducation, M. Cherrier, membre du Conseil de l'Instruction Publique, M. le Maire de Montréal, l'Hon. Juge Monck, les Hons. MM. Laframboise et Renaud, M. l'Abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, M. l'Abbé Langevin, Principal de l'École Normale Laval, et un grand nombre de membres du clergé. Burke et Fox, à la tribune ; Lally Tollendal, devant les tribunaux, et Mgr. Plessis, dans la chaire, furent successivement étudiés et reproduits par MM. Lindsay, Johnson, Quincy, Langue-doc, Lewis Drummond, Labbé, Power et Brault. M. LaRocque ouvrit et résuma cette discussion littéraire. Plusieurs morceaux des grands maîtres, Rossini, Auber, Verdi, etc., furent rendus avec succès par les élèves.

Nous remarquons encore parmi les comptes-rendus publiés, ceux du Collège de Terrebonne, où des discours furent prononcés par plusieurs personnes de l'auditoire, entre autres par M. le Dr. Meilleur, ancien surintendant de l'éducation ; du Collège de l'Assomption, qui sont restés de véritables examens comme on les faisait autrefois ; du Collège de St. Laurent, où l'éloge du regretté M. St. Germain, fondateur de l'institution, faisait partie du programme ; enfin, ceux du Collège Joliette, où l'éloge de Montcalm et un discours sur l'importance de la colonisation, sur les maux que l'émigration cause au pays, paraissent avoir eu un très-grand succès.

Nous laisserons maintenant de côté, quoiqu'à regret, plusieurs autres institutions dont nous n'avons point les comptes-rendus sous la main, pour dire quelque chose de nos principaux pensionnats.

Celui des Ursulines de Québec a su profiter habilement des souvenirs historiques qui se rattachent à son existence, et une conversation, dans laquelle les principaux événements de l'histoire du couvent, qui est pour bien dire celle de Québec, étaient rappelés avec beaucoup d'à-propos, a occupé la plus grande partie de la séance. On y fit allusion à l'incendie récent qui avait failli détruire la chapelle du couvent, et l'on rendit un juste hommage au courage du chapelain, M. l'Abbé LeMoine, ainsi qu'au zèle montré par les citoyens de Québec dans cette circonstance. Un discours, qu'un chef huron adressa aux Religieuses Ursulines lors du premier incendie de leur couvent, fut récité avec beaucoup de succès par Mlle. Nault. La partie musicale de la séance fut à tous égards un véritable triomphe, tandis que les nombreux objets d'art, peintures à l'huile, aquarelles, études au crayon, broderies et ouvrages à l'aiguille de tout genre exposés dans les salles, contribuaient à confirmer la haute réputation dont cette maison a toujours joui en ce qui concerne cette partie de l'enseignement. Le discours d'adieu et de remerciement fut prononcé par Mlle. Marie LeMoine.

Après la distribution des prix, M. le grand vicaire Cazeau et M. le Surintendant de l'Éducation adressèrent la parole aux élèves, et, tout en félicitant les dames Ursulines sur l'ancienneté et les succès croissants de leur établissement, ils prirent occasion de parler du remarquable ouvrage dont le second volume vient de paraître, et où l'histoire de cette vénérable institution est racontée avec tant de charme, et avec une si pieuse et si touchante sollicitude pour la gloire du pays et de la religion.

La Congrégation de Notre-Dame à Montréal, la plus ancienne de nos communautés enseignantes après les Ursulines de Québec, a dans la ville même deux académies, indépendamment de son pensionnat de Maria-Villa. L'une est le pensionnat du Mont Sainte-Marie, l'autre un externat récemment fondé sous le nom d'Académie Saint-Denis.

La distribution des prix, dans la première de ces institutions, était présidée par M. Billaudelle. M. le Surintendant de l'éduca-

tion, M. le Maire de Montréal, les hons. MM. McGee et de Beaujeu, M. Cherrier, M. le Dr. Meilleur et une foule d'autres personnes distinguées y assistaient. Une conversation en vers français sur le genre d'éducation qui convient aux jeunes filles de ce pays, eut un très-grand succès. Dans cette pièce comme dans d'autres que nous avons entendues dans des maisons de la Congrégation, nous avons cru découvrir un travail original et inédit, dont l'auteur ou les auteurs se cachent avec le plus grand soin. M. Billaudelle à la fin de la séance prononça une allocution pleine d'onction et d'heureuses saillies.

La séance de l'Académie St. Denis s'est tenue dans la grande salle du demi-pensionnat, à la maison-mère ; elle a été présidée par M. Granet, supérieur du séminaire, ayant près de lui les hons. L. J. Papineau, Chauveau et Dorion et un grand nombre de membres du clergé. Une charmante opérette de J. T. de St. Germain, le *Miracle des Roses*, fut jouée avec beaucoup de succès ; et une conversation historique dans laquelle les élèves personnifiaient les reines les plus célèbres des temps modernes fit voir le résultat d'études sérieuses et bien dirigées. Le discours d'adieu en vers fut prononcé par Mlle. Elisa Chauveau. M. Granet félicita les élèves sur leurs succès et dit que, dans tout le cours de l'année, les directrices avaient toujours trouvé la meilleure volonté et le plus grand zèle chez toutes les jeunes filles confiées à leurs soins.

Les examens du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, furent présidés par Mgr. l'Evêque de Montréal ; ceux du couvent des Sœurs de Ste. Anne, à Lachine, par Mgr. Morrison, et ceux du pensionnat des Sœurs de Jésus et Marie, à la Pointe Lévis, par M. le grand vicaire Cazeau. Dans toutes ces institutions et dans une foule d'autres, des séances du genre de celles que nous avons décrites ont eu lieu et partout elles ont excité un intérêt qui ne peut être que très-favorable au développement et aux progrès de l'instruction publique. Des écoles d'un ordre moins élevé mais non moins utiles ont eu aussi leurs solennités trop nombreuses pour que nous puissions les mentionner. Parmi celles-ci nous remarquerons l'excellente école commerciale dirigée à Montréal par M. Archambault, les nombreuses écoles des Frères de cette ville et l'école ou académie commerciale qu'ils tiennent à Québec et qui est fréquentée par un grand nombre de jeunes gens des meilleures familles. M. le grand-vicaire Cazeau et M. le Surintendant de l'éducation qui présidaient à la distribution des prix dans cette dernière institution firent l'éloge de l'éducation utile et pratique qui s'y donne avec tant de succès.

Vingt-deuxième Conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale-Laval.

Furent présents : le Révérend Jean Langevin, Principal ; M. l'Inspecteur Bardy, MM. C. Dufresne, F. X. Toussaint, N. Lacasse, Norbert Thibault, C. J. L. Lafrance, J. B. Cloutier, J. Létourneau, Ed. Carrier, F. X. Gilbert, B. Pelletier, C. Côté, Ls. Lefebvre, Frs. Fortin, D. McSweeney, W. Ryan, A. Esnoff, C. Gagné, C. Bouchard, Frs. Parent, C. St. Hilaire, C. Lacombe, F. X. Chabot, P. A. Drolet, Ls. Couture, A. Girardin, Ths. Tremblay, A. Labonté, S. Laroche, J. Côté et D. Potvin.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut unanimement adopté.

Le Secrétaire lut l'état des comptes de l'association tels que rendus, en janvier dernier, devant le Conseil, ainsi que la motion suivante passée devant ce dernier quelques minutes avant la conférence : proposé par M. Joseph Létourneau secondé par M. Bruno Pelletier et résolu : Qu'à l'avenir chaque conférence sera divisée en deux séances dont l'une le vendredi soir et l'autre le samedi matin, afin de donner aux instituteurs plus de facilité d'y assister.

M. D. McSweeney lut un *essai* sur la tenue des livres et M. Lafrance intéressa beaucoup l'auditoire par une *lecture* sur la géologie.

On s'occupa ensuite des trois questions sur l'écriture dont les réponses n'avaient pu être discutées à la dernière conférence, et il fut décidé de répondre à chacune d'elles de la manière suivante :

160. Qu'est-ce qu'on entend par écriture *posée* et par écriture *expédiée* ?

Rép. On entend par écriture *posée* celle qui se fait lentement, dont la pratique a pour but spécial la conformation régulière des lettres, l'espacement convenable, et dans laquelle on applique strictement toutes les particularités des préceptes de la calligraphie. Ou l'appelle communément écriture d'écolier.

Par écriture *expédiée* on entend celle qui se fait couramment et dans laquelle chacun des mots s'écrit généralement d'une seule course. En pratiquant cette écriture, on doit s'efforcer d'observer

autant que possible les principes ordinaires de la calligraphie. C'est l'écriture de bureau.

17o. Quand et comment doit-on pratiquer chacune de ces écritures ?

Rép.—L'écriture *posée* doit se pratiquer dans les premières leçons et se continuer jusqu'à ce que la main des enfants soit bien formée.

Les exercices en ce genre, qui se font généralement pour le mouvement des doigts, se composent de caractères ou exemples gradués, placés au haut d'une page de cahier que l'on répète jusqu'au bas de cette page.

L'écriture *expédiée* doit se pratiquer après une longue habitude dans l'écriture *posée* et encore cette dernière ne doit jamais être abandonnée entièrement; c'est pourquoi le maître devra y faire revenir les élèves de temps en temps. Dans l'écriture *expédiée*, on doit s'appliquer à écrire couramment, de préférence avec le mouvement de la main, sans s'arrêter avant la fin des mots. On pratique d'abord les liaisons entre les différentes lettres, en écrivant plusieurs fois les mêmes mots, choisis à cet effet, ou les mêmes lettres rangées dans l'ordre alphabétique, puis l'on copie tous les jours, pendant la leçon d'écriture, quelque partie *suivie* du livre de lecture; l'on s'exerce aussi à écrire sur du papier non réglé.

18o. Quels sont les défauts à éviter dans ces écritures et comment faut-il les éviter ?

Rép.—Les défauts à éviter dans ces sortes d'écritures sont: la longueur insuffisante des têtes et des queues des lettres; le manque d'uniformité dans la hauteur des autres lettres; la pente irrégulière, et beaucoup d'autres défauts qu'il serait trop long d'énumérer. On évite ces défauts en indiquant, 1o par des lignes horizontales, la hauteur des lettres longues ou courtes, 2o par des lignes obliques, la pente des lettres, 3o par des lignes verticales, l'espacement des lettres et des mots. On doit aussi faire remarquer aux enfants la mauvaise forme des boucles, l'irrégularité dans les pleins, la reprise des liaisons, etc.; corriger exactement toutes les fautes et en marquer le total au bas de chaque page; partager la classe en groupes de dix à douze élèves, afin de pouvoir exercer sur chacun une surveillance suivie.

A midi, l'assemblée s'ajourna jusqu'à une heure et demie, et alors les débats recommencèrent et furent très-animés. M. le Principal et MM. Dufresne, Lacasse, Lafrance, McSweeny et Ryan y prirent une part active et l'on décida enfin de répondre à chaque question comme suit :

1o. Est-il utile d'enseigner la tenue des livres dans toutes les écoles ?

Rép.—Oui, car la tenue des livres, consistant à mettre de l'ordre dans les comptes, est, par conséquent, utile à toute sorte de personnes.

2o. Quelle espèce de tenue des livres est-il à propos d'enseigner dans les écoles élémentaires, et dans celles d'un genre supérieur ?

Rép.—On doit enseigner la tenue des livres en partie simple dans les écoles élémentaires, et dans celles d'un genre supérieur, les deux espèces de tenue des livres, suivant le besoin des élèves.

3o. Quand faut-il commencer à enseigner la tenue des livres aux enfants ?

Rép.—Aussitôt que leur intelligence est assez développée, et leur jugement assez formé pour en bien comprendre les principes: il faut aussi qu'ils sachent suffisamment lire et écrire, qu'ils aient vu, au moins, les quatre règles simples et composées.

4o.—Quelle méthode est-il préférable d'adopter pour la tenue des livres ?

Rép.—Il faut 1o. expliquer aux enfants les principes de la tenue des livres, 2o. leur faire appliquer ces mêmes principes sur le tableau noir par des entrées de toute sorte, 3o. leur donner chaque jour des devoirs à faire à la maison et les corriger en classe le lendemain, 4o. leur faire entrer dans des cahiers les différents sets qui se trouvent dans les auteurs les plus suivis: tels que Morrisson, Fulton, &c., 5o. leur faire rendre compte de temps en temps de toutes les transactions qu'ils auront ainsi *entrées* dans leurs cahiers.

Proposé par M. Sifroi Laroche, secondé par M. Thomas Tremblay, et résolu:—

Que cette association a appris avec douleur la mort d'un de ses jeunes membres, plein d'avenir, M. Charles Têtu.

Proposé par M. Joseph Létourneau, secondé par M. Bruno Pelletier, et résolu:—

Que M. le Principal de l'École Normale, MM. Dufresne, Lafrance, Cloutier, McSweeny et le moteur soient nommés pour former un comité chargé d'examiner un ouvrage sur la tenue des livres et que M. Lacasse soumettra à la prochaine conférence.

Les MM. dont les noms suivent promirent de donner chacun une lecture à la prochaine conférence: MM. B. Pelletier, N. Lacasse, Ed. Carrier, N. Thibault, Lafrance, Létourneau, Girardin et Ths. Tremblay.

M. le Principal proposa ensuite pour sujet de discussion: " Conditions nécessaires pour bien lire à haute voix."

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi d'août prochain.

C. DUFRESNE,
Président.

J. B. CLOUTIER,
Secrétaire

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur BOURGEOIS.

COMTÉS DE DRUMMOND ET ARTHABASKA, ET LES ÉCOLES CATHOLIQUES DE CHESTER, TINGWICK, KINGSEY ET DURHAM.

Il y a eu, pendant l'année, dans mon district d'inspection, soixante et onze écoles ou institutions d'éducation de toute sorte, fréquentées par 2,998 élèves; ce qui fait sur l'année précédente une augmentation de 5 écoles et 407 élèves.

On remarque cependant que, dans deux municipalités, Tingwick et St. Bonaventure d'Upton, le nombre des écoles a été, cette année, moindre que celui de l'année précédente. En voici la raison: A l'occasion de certains embarras pécuniaires graves, survenus dans les affaires scolaires de Tingwick, vers la fin de l'année 1860, et causés par la malversation de certains employés des commissaires, toutes les écoles de la municipalité furent fermées, et il n'a pas été possible d'en remettre en opération, pendant l'année courante, un plus grand nombre que celui qui se trouve entré dans le tableau de statistiques ci-annexé. Je puis cependant vous assurer qu'aucun moyen ne sera négligé pour mettre les autres en opération dans le cours de l'année prochaine, ou au moins aussitôt que la difficulté dont je viens de parler sera finalement réglée.

Quand à St. Bonaventure d'Upton, c'est à ma suggestion plusieurs fois répétée que les commissaires de cette municipalité ont réduit le nombre de leurs écoles. La corporation n'ayant pas le moyen de subventionner même médiocrement les quatre écoles qu'elle avait ci-devant, il s'ensuivait qu'elles étaient toutes inférieures. En réduisant ce nombre à deux, les commissaires pourront les tenir sur un pied respectable et en obtenir de bons résultats. J'espère donc que l'on s'en tiendra là pour le présent, et qu'on augmentera de nouveau le nombre des écoles lorsque les moyens et l'accroissement de la population permettront de le faire convenablement.

Vous apprendrez, avec plaisir, j'espère, que, pendant l'année qui vient de s'écouler, deux académies ont été établies dans les villages d'Acton et de Drummondville. Ces deux villages, très-importants d'ailleurs, pouvaient difficilement se passer d'une institution de ce genre; on en sentait le besoin depuis longtemps, et c'est avec bonheur que je vous annonce la réalisation du projet qui en avait été formé dès l'année dernière. L'académie d'Acton a déjà plusieurs mois d'existence et promet beaucoup pour l'avenir; celle de Drummondville ne fait que commencer. Dans l'une et l'autre place, MM. les Curés montrent tant de zèle et d'attention dans la direction de ces institutions, qu'il n'est pas permis de douter qu'elles n'aient un succès complet.

L'académie de St. Christophe, ou plutôt d'Arthabaskaville, fonctionne toujours très-bien et donne la plus ample satisfaction aux intéressés et à tous les amis de l'éducation des environs. Vu l'importance de sa situation, et ses succès déjà obtenus, cette institution est destinée à devenir très-importante, si toutefois les embarras pécuniaires de la ci-devant municipalité de St. Christophe n'ont pas l'effet de paralyser son développement et ses progrès.

Dans le cours de cette année, cinq nouvelles municipalités scolaires ont été érigées dans les comtés de Drummond et Arthabaska. Ces cinq municipalités sont formées de groupes d'établissements considérables qui faisaient ci-devant partie d'autres municipalités, et dont elles ne recevaient que peu d'attention, vu leur isolement. Dans toutes, on a peu près, on a pris des mesures pour avoir immédiatement des écoles en assez grand nombre pour le besoin de la population; et je suis certain que, à l'heure qu'il est, il y en a déjà plusieurs en pleine opération; ce dont je n'ai pu m'assurer officiellement, vu la saison et l'état des chemins dans ces endroits, où il est presque impossible de voyager dans d'autres saisons que celle de l'hiver. Aux premiers chemins de neige, je me propose de m'y rendre, pour aider aux commissaires d'école de ces municipalités à mettre la dernière main à l'organisation des affaires, et je prédis que les statistiques qu'on en tirera, l'année prochaine, seront une preuve encourageante de l'opportunité de l'érection de ces nouvelles municipalités.

La séparation du village d'Arthabaskaville de la municipalité scolaire de St. Christophe d'Arthabaska est aussi une mesure qui donnera de bons résultats, attendu que les intérêts et les dispositions des contribuables de ces deux localités sont peu en harmonie et difficiles à concilier.

Je ne dirai rien des difficultés survenues dans le fonctionnement de la loi, pendant l'année. J'ai fait dans le temps des rapports spéciaux sur chacune d'elles ; j'ajouterai seulement que, en général, elles ont été peu importantes et faciles à régler. On ne rencontre plus d'opposition systématique à l'opération de la loi. On peut dire que tout le monde en est content ; et les quelques difficultés qui surviennent sont toutes accidentelles et occasionnées par des questions de limites, d'argent, etc., et non par cette opposition factieuse que l'on rencontrait autrefois dans plusieurs parties de la province, et qui s'est entièrement évanouie, du moins dans l'étendue de mon district d'inspection. Aussi je déclare que partout la loi y est exécutée de bonne foi ; que les intéressés font, en toute occasion, preuve de beaucoup de bonne volonté ; que, lorsqu'ils reculent devant les difficultés, c'est qu'elles sont insurmontables. Je suis même, dans bien des cas, surpris des résultats que l'on obtient, quand je considère les moyens réduits qu'ont les municipalités pauvres, comme la plupart de celles qui sont sous ma juridiction ; et celles qui ne méritent pas ces éloges sont en très-petit nombre.

En jetant un coup d'œil sur le tableau des statistiques, on voit combien est légère la part que ces municipalités ont touchée des deniers octroyés par la législation, lesquels ont été répartis d'après le recensement de 1851, alors que la population des cantons de l'Est n'était qu'au début de son développement et de son accroissement. Il est vrai que la répartition des deniers qui va être faite sur le recensement de cette année sera grandement à leur avantage, sous ce rapport ; mais, même alors, les moyens extérieurs ne seront pas encore en proportion de la bonne volonté de ces braves gens, qui ont, jusqu'à présent, fait presque l'impossible, dans bien des cas, pour faire instruire leurs enfants.

Dans les municipalités un peu aisées et d'organisation ancienne, les instituteurs et les institutrices sont libéralement rétribués, et les écoles bien amublées et bien fréquentées ; mais, dans le grand nombre de municipalités pauvres et nouvellement organisées, il y a encore bien à désirer sous ce rapport. Cependant, je me hâte d'ajouter qu'il y a amélioration sensible tous les ans, et aussi considérablement qu'il est permis de l'espérer, eu égard aux circonstances.

Des soixante et onze écoles en opération dans mon district, cinquante-sept sont tenues dans des maisons appartenant aux commissaires d'école. Ce nombre considérable de maisons d'école prouve beaucoup en faveur de la bonne volonté des contribuables, si surtout l'on considère que la plupart ont été construites alors que le département n'avait plus à sa disposition des fonds pour aider à bâtir.

Un grand nombre d'écoles ne sont pas encore pourvues du mobilier nécessaire et surtout de cartes de géographie, les commissaires d'école ayant appliqué tous les moyens dont ils pouvaient disposer à la construction des maisons d'école. Mais maintenant que ce but est atteint dans la plupart des cas, l'on ne manquera pas de se procurer l'ameublement des maisons d'école à mesure que les circonstances le permettront.

Il y a encore quelques municipalités (quoiqu'en petit nombre) dont les finances sont en mauvais ordre et qui ont d'anciennes dettes passives assez considérables. Cependant, le nombre en diminue tous les ans, et j'espère qu'avant longtemps, les affaires monétaires seront partout dans un état florissant.

Extraits des Rapports pour l'année 1862.

Le tableau des statistiques, qui accompagne les rapports de M. Bourgeois, pour l'année 1862, peut se résumer comme suit :

Nombre de municipalités organisées, 24 ; nombre d'arrondissements, 86 ; nombre d'écoles en opération, 84, dont 78 sont sous la juridiction des commissaires et 6 sous celle des syndics, (deux écoles catholiques et quatre écoles protestantes). Sur ces 84 écoles, 80 sont des écoles élémentaires ; il y a une 1^{re} école modèle et 3 académies. Le nombre d'élèves est de 3510 ; ce qui donne une augmentation de 510 élèves sur l'année précédente, avec une augmentation de 13 écoles.

Le montant des contributions forme la somme de \$11055.38.

« Si cette comparaison entre deux années se suivant, dit M. Bourgeois, présente des résultats aussi satisfaisants, ils le sont encore bien davantage quand on remonte plus haut et qu'on fait un résumé des succès obtenus pendant les dix dernières années.

« Lorsque, vers le milieu de l'année 1852, j'adressais au Département de l'Instruction Publique mon premier rapport d'inspection, ce district, qui a été un peu agrandi depuis, ne renfermait alors que 7 municipalités scolaires et 10 écoles sous contrôle, dont la plupart étaient bien médiocres, et fréquentées par 425 élèves.

« Aujourd'hui, il y a, dans les mêmes limites, 18 municipalités avec 62 écoles, dont la plupart donnent beaucoup de satisfaction, et il y a 2776 élèves qui les fréquentent.

« Si l'on considère que, pour obtenir ces résultats, il a fallu presque tout créer ; si l'on tient compte des difficultés sans nombre qui s'opposent toujours à l'organisation de tout nouveau système, l'on conviendra qu'il était bien difficile de faire plus pendant une période de dix années.

« Je considère que la loi d'éducation, qui a rencontré tant d'obstacles à son début, est en pleine opération dans toute l'étendue de ce district, et j'ajoute que, partout, l'on tâche d'en retirer tout le fruit et tous les avantages possibles. Il faut avouer, en même temps, que ce système, de date assez récente, fonctionne encore faiblement et d'une manière chancelante dans plusieurs localités, et qu'il est nécessaire, pour en assurer le fonctionnement d'une manière prospère, d'exercer une surveillance continue, d'y porter souvent la main.»

M. Bourgeois constate que, dans son district, les parents ont la mauvaise coutume de retirer leurs enfants de l'école vers l'âge de 10 à 11 ans, dans le temps même où ces enfants seraient plus en état de comprendre et d'apprécier les matières qu'ils ont apprises jusque-là.

« L'état de gêne qui a pesé sur le pays, en général, pendant l'année qui vient de s'écouler, a été cause que la rentrée des deniers, qui s'opérait déjà assez irrégulièrement, s'est opérée encore plus lentement que de coutume. La conséquence, c'est que plusieurs instituteurs ont été mal payés et que plusieurs Corporations n'ont pu remplir convenablement leurs engagements. C'est là un des plus grands obstacles au fonctionnement de notre système d'éducation. Le jour où l'on pourra persuader aux commissaires qu'ils doivent faire rentrer régulièrement les deniers qui leur sont dus, et aux contribuables qu'il est important pour eux de les payer ponctuellement, on aura fait un grand pas et acquis au système un gage assuré de succès.»

M. Bourgeois remarque aussi qu'il se trouve encore plusieurs maisons d'école inachevées ou qui ont besoin de réparations ; qu'il y en a un grand nombre mal pourvues des objets nécessaires à l'enseignement. « Il faudra encore un peu de temps pour pourvoir à tout cela, » dit-il.

Extraits du Rapport de M. l'Inspecteur MAURAUULT.

COMTÉS DE NICOLET ET D'YAMASKA.

1. *St. François.*—Les écoles ici progressent de plus en plus, ce qui est dû, sans doute, au bon choix qu'on a su faire des maîtres et des maîtresses. Les six écoles de cette paroisse sont fréquentées par 325 enfants. L'école modèle de la municipalité No. 1, tenue par M. de Lottinville, réunit à elle seule le nombre considérable de 150 élèves. Je n'en puis pas dire autant de celle de la municipalité No. 2, où je n'ai vu, lors de ma visite, qu'un très-petit nombre d'enfants. L'institutrice étant une personne très-capable sous tous les rapports, je regrette beaucoup de ne pas la voir exercer ses talents sur un plus grand théâtre. Les autres écoles, moins celle de la concession St. Antoine, sont bien fréquentées et les élèves font des progrès.

Les commissaires se montrent zélés à remplir leurs devoirs ainsi que messieurs les secrétaires.

Les contribuables des arrondissements Nos. 1, 2 et 3 sont à l'œuvre, me dit-on, pour se procurer le bois nécessaire pour bâtir. L'école du village se tient dans une jolie maison qui coûte à l'arrondissement la somme de £150.

Les contributions locales se montent, pour cette année, à \$370.52½ pour la municipalité de la paroisse, et à \$702.76 pour celle du village : total \$1073.29 ; augmentation sur l'année dernière, \$601.29. Les comptes sont bien tenus.

2. *St. Thomas de Pierreville.*—A 8 écoles sous contrôle et 425 élèves ; de plus l'école du village sauvage, 40 enfants ; total, 465. L'académie, tenue encore cette année par M. et Mme. Rochon, est sur un excellent pied et fait beaucoup d'honneur à la paroisse. Vous avez pu en juger vous-même, M. le Surintendant, lors de votre visite l'été dernier ; et les quelques lignes à l'adresse de cette école, qui ont paru sur le *Journal de l'Instruction Publique*, témoignent assez de votre satisfaction. Les amis de l'éducation et le maître en particulier ont été heureux de vous voir reconnaître

ce qu'ils ont fait pour l'éducation, et ce que vous leur avez dit aura pour effet, sans doute, d'augmenter encore leur zèle. La plupart des autres écoles se sont améliorées d'une manière assez sensible; mais, je ne puis le cacher, il en est une couple qui n'ont pas subi d'amélioration, ne sont fréquentées que par un bien petit nombre d'élèves, et manquent, en même temps, du matériel indispensable dans une école. Une chose est bien propre à retarder les progrès qui s'opèrent ici, comme partout ailleurs: c'est le défaut de visites de la part des commissaires et le manque d'examens publics. L'effet des visites des commissaires et des examens est des plus favorables, et, en quelques sorte, indispensable aux progrès et à la bonne tenue des écoles.

On se propose de bâtir des maisons dans deux arrondissements, et j'espère que, cette fois, ce sera pour tout de bon, et qu'on le fera convenablement.

Les contributions locales sont les mêmes que l'année dernière, savoir: \$560. Le prix des maîtres et des maîtresses varie de \$40 à \$400. Affaires monétaires en bon ordre; comptes bien tenus.

3. *St. David.*—Grâce au zèle et à l'énergie des commissaires d'école, ayant à leur tête, comme président, M. Wurtele, 7 écoles (2 autres ayant été fermées temporairement) continuent de bien fonctionner et de donner l'instruction à 450 enfants. Tous les arrérages de cotisation, qui s'élevaient à un montant considérable, ont été perçus sans entraîner les difficultés que j'appréhendais.

L'école du village est dirigée par Mlles. Taibot avec un succès soutenu, et fréquentée bien régulièrement par 80 élèves. L'assistance n'est pas aussi régulière dans la plupart des autres écoles, mais les succès sont satisfaisants.

Les contributions locales se montent, pour l'année courante, à \$951.26, donnant une augmentation sur l'année dernière de \$123. Les prix des maîtres et maîtresses varient de \$60 à \$140. Comptes bien tenus.

4. *Baie-du-Fevre.*—A 10 écoles, dont 9 sous contrôle avec 520 élèves. Il y a eu progrès dans les écoles depuis quelques années, et j'ai déjà eu occasion de vous le signaler dans mes rapports précédents. En effet, tout semble concourir pour faire de cette paroisse une des plus avancées de mon district d'inspection sous le rapport de l'instruction.

Malheureusement, les difficultés sans cesse renaissantes entre les commissaires et les secrétaires, difficultés auxquelles les contribuables ont toujours pris une part trop active, nuisent considérablement. J'ai, néanmoins, l'espoir que ces difficultés cesseront prochainement.

Les contributions locales se montent, cette année, à \$1187.74; augmentation sur l'année dernière, \$252.54.

5. *St. Zépherin.*—Il y a, dans cette paroisse, 5 écoles et 250 élèves. J'ai remarqué beaucoup d'assiduité et des progrès bien sensibles dans 3 de ces écoles; les deux autres ne sont fréquentées que par un très-petit nombre d'enfants peu avancés. Les contributions locales se montent, pour l'année, à \$309.39, et les prix des maîtresses varient de \$40 à \$120. Les comptes sont bien tenus.

6. *Nicolet.*—A 9 écoles avec 375 élèves. Les écoles du village réunissent toujours un grand nombre d'enfants, et sont encore sous la direction de M. Pinard et de Mme. Dufresne. Une demoiselle anglaise enseigne l'anglais dans l'école de Mme. Dufresne. J'ai remarqué beaucoup d'émulation dans l'école des filles, et j'ai eu lieu d'être satisfait de l'examen que je leur ai fait subir sur les différentes matières d'enseignement. Toutes les autres écoles de la paroisse sont, en général, bien tenues; mais j'ai pu constater que plusieurs d'entre elles étaient fréquentées irrégulièrement. Je n'attribuerai certainement pas ce défaut d'assistance à la négligence ou à l'indifférence des habitants de cette localité, qui se sont toujours montrés bien disposés, mais bien à la trop grande étendue que comprennent plusieurs arrondissements.

Les maisons sont en assez bon ordre, à l'exception d'une.

Les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs.

Les contributions locales se montent à \$548. Les prix des maîtresses varient de \$60 à \$200; celui du maître étant de \$160. Les comptes sont bien tenus.

7. *St. Monique.*—Il y a 10 écoles en opération dans la municipalité scolaire No. 1, et 2 dans celle du No. 2, fréquentées par 425 élèves. Malheureusement, les écoles de la municipalité No. 1 n'ont été ouvertes qu'en octobre, l'élection des commissaires n'ayant été faite qu'après le temps voulu par la loi.

Il y a apathie parmi les contribuables, qui comptent trop sur les deniers fournis par le gouvernement et trop peu sur ce qu'ils pourraient eux-mêmes fournir.

Les contributions locales de la municipalité No. 1, se montent,

pour l'année, à \$670, cette somme comprenant le prix de deux maisons d'école, dont une a coûté \$160, et l'autre \$100. Les contributions de la municipalité No. 2 sont de \$112.

8. *St. Grégoire.*—A 11 écoles fréquentées par 600 élèves, sans compter ceux du couvent des dames de l'Assomption, qui en a 125, tant internes qu'externes... L'académie est tenue, cette année, par M. LeBlanc, qui a remplacé M. Biron; elle est régulièrement fréquentée par 80 à 90 élèves.

Toutes les écoles de la paroisse sont généralement bien tenues, bien fréquentées, et les progrès satisfaisants.

Cette paroisse est une de celles de mon district où l'on fait les plus louables efforts pour tout ce qui touche de loin ou de près à l'éducation.

Les contributions locales se montent, pour l'année courante, à \$934. Le prix du maître est de \$200; celui des maîtresses varie de \$40 à \$96.

Les affaires monétaires sont en bon ordre; M. le notaire Rivard, le secrétaire, montre du zèle et de la ponctualité dans l'exécution de ses devoirs.

9. *St. Célestin.*—Il y a cinq écoles dans cette paroisse, dont deux dans mon district, et fréquentées par 150 enfants. Ces écoles sont bien tenues et continuent de donner des résultats très-satisfaisants. Les contributions locales sont de \$240; les prix des maîtresses de \$72 à \$80. Comptes bien tenus et affaires monétaires en bon ordre.

10. *Bécancour.*—A 11 écoles sous contrôle, fréquentées par 575 élèves, sans compter l'académie indépendante de filles, qui réunit 20 élèves. Mme. Levasseur tient l'école supérieure de filles du village, et M. Poirier celle des garçons. Les filles sont très-avancées et reçoivent de leur habile maîtresse une excellente éducation dans les deux langues. Les garçons sont peu avancés, ayant pourtant fait quelques progrès dans le cours de cette année. Je n'attribuerai certainement pas au maître le peu d'avancement de ses élèves, car ce monsieur montre du zèle et assez d'aptitude; mais bien à ce que les enfants laissent l'école trop vite et qu'il n'y reste, le plus souvent, que de bien jeunes élèves.

Le local où se tiennent ces écoles est en mauvais état, et convient peu, comme j'ai déjà eu occasion de vous le dire.

A part une couple d'écoles où je ne vois que très-peu d'élèves, toutes les autres sont remplies d'enfants assidus, laborieux et très-avancés.

Les commissaires font preuve de zèle et de bonne volonté dans l'exécution de leurs devoirs.

La cotisation a été augmentée de 34 pour cent, et les contributions se montent, cette année, à \$933.54. Les salaires sont de \$76 à \$160. Affaires monétaires en bon ordre.

11. *St. Gertrude.*—Il y a 5 écoles sous contrôle avec 250 élèves. Il y a, en outre, l'académie des filles dont le nombre d'élèves est de 25.

Les écoles de cette paroisse continuent de se maintenir sur un excellent pied, et les autorités scolaires méritent des éloges pour leurs efforts constants à promouvoir l'éducation dans leur jeune localité.

Les contribuables ne reculent pas devant les sacrifices qu'on exige d'eux, et montrent toujours une bien bonne volonté. On a bâti, cette année, une jolie maison d'école du coût de \$400, et acheté un terrain pour une autre maison du coût de \$30.

Les contributions locales se montent à \$685.16, donnant une augmentation de \$430.16 sur l'année dernière. Comptes en bon ordre.

12. *Gentilly.*—Les 11 écoles de cette paroisse se maintiennent, en général, sur un pied respectable: 530 enfants les fréquentent; le nombre en augmente tous les jours, et l'assiduité à l'école devient de plus en plus régulière.

J'ai remarqué des progrès satisfaisants partout, excepté dans 2 écoles, conduites par des maîtresses qui peuvent bien avoir de la bonne volonté, mais qui ne me paraissent pas posséder toutes les qualités requises. On a bâti deux jolies maisons d'école, cette année, et une autre a été bien réparée. Il ne reste plus qu'un arrondissement sans maison.

Le président des commissaires, M. D. Mailhiot, mérite des éloges pour l'initiative qu'il a prise dans toutes les mesures depuis qu'il fait partie de la commission. Je ne crains pas de dire qu'il n'est pas une seule paroisse de mon district où l'éducation ait fait plus de progrès qu'ici, depuis quelques années.

L'académie a pour professeur M. Verville, qui a suivi son cours au séminaire de Nicolet et dont le zèle et la capacité promettent beaucoup.

L'école des filles est dirigée par Mlle. Poirier, élève du couvent de St. Grégoire : elle s'acquitte de ses devoirs avec talent.

Les contributions locales se montent, pour l'année, à la jolie somme de \$1118 80; augmentation sur l'année dernière, \$287.85. Le prix du maître est de \$180; celui des maîtresses varie de \$48 à \$120. Les comptes sont bien tenus.

13. *Blandford*.—A 2 écoles et 50 élèves les fréquentant.

Les écoles ont été fermées quelque temps dans le cours de l'année, pour des causes que j'ai déjà eu occasion de vous faire connaître; mais elles sont aujourd'hui en opération. On a réparé une des maisons d'école, et l'autre doit l'être prochainement.

Les contributions locales sont de \$128, et le prix des maîtresses est de \$60.

14. *St. Pierre-les-Becquets*.—A 9 écoles avec 550 enfants. C'est une des paroisses où j'ai remarqué le plus de progrès. Aussi avec des maîtresses bien capables, et montrant une aptitude toute particulière pour l'enseignement, des élèves fréquentant assidûment les écoles, des commissaires de bonne volonté, il est difficile qu'il en soit autrement, et que je n'aie pas à constater de bons résultats.

Les contributions locales se montent, pour l'année, à \$699, et le prix des maîtresses varie de \$60 à \$176. Comptes bien tenus.

Voilà, M. le Surintendant, mes observations particulières sur chaque municipalité, et il me reste plus, maintenant, qu'à faire quelques remarques sur les sujets suivants:

1o. L'écriture est la branche d'enseignement la plus négligée dans les écoles. J'insiste beaucoup sur la bonne écriture; je m'efforce de convaincre de son importance les maîtres et les élèves; mais je suis persuadé que ce sera sans bons résultats, tant qu'on écrira sans système quelconque, comme on le fait généralement, et n'ayant que de mauvaises tables comme celles qu'on a presque partout.

2o. L'habitude de retirer trop promptement les enfants de l'école est quelque chose de bien préjudiciable aux progrès de l'éducation, et c'est le défaut général dans mon district. Entré à l'école à 6 ans (je parle ici de l'école élémentaire surtout), le petit garçon en sort à 10 ou 11 ans, à l'âge où il commence à comprendre ou apprécier ce qu'on lui enseigne, et où il pourrait, par conséquent, faire des progrès. On tient généralement les petites filles plus longtemps à l'école; car on veut en faire des maîtresses d'école et on ne néglige rien pour elles; on les envoie même à l'école supérieure; mais les garçons, eux, sont presque tous privés de l'avantage de l'école supérieure où ils pourraient acquérir des connaissances utiles dont ils sont privés toute leur vie.

3o. Le trop grand nombre de matières d'enseignement est aussi un grand mal. L'enfant qui aurait, depuis 6 à 11 ans, à apprendre la lecture, l'écriture, le calcul, son catéchisme, un peu de grammaire et quelques notions sur l'histoire du Canada, devrait, ce semble, avoir assez à faire; mais, s'il lui faut, dans cet espace de temps, apprendre une géographie de 3 ou 400 pages, l'histoire de France, quelquefois même l'histoire ecclésiastique, etc., etc., il est facile de comprendre qu'il ne saura rien comme il faut, et que son éducation lui sera à peu près inutile; et c'est ce qui se fait dans un très-grand nombre d'écoles élémentaires, au grand préjudice des enfants et au mécontentement des parents qui savent apprécier les choses.

Je termine mon rapport par le résumé des statistiques que je vous transmets en même temps. Ce résumé présente les résultats suivants: 108 arrondissements dans 16 municipalités scolaires différentes, possédant 81 maisons d'école; 106 écoles, sous le contrôle des commissaires et sous mon inspection, avec un total de 5440 enfants les fréquentant. Sur 106 écoles sous contrôle, il y a 4 académies: 2 dans le comté de Nicolet (pour les garçons seulement) et 2 dans celui d'Yamaska (mixtes) avec 350 élèves; 3 écoles modèles: 2 dans le comté de Nicolet, (l'une pour les garçons et l'autre mixte) et 1 dans celui d'Yamaska (mixte) avec 285 élèves; 4 écoles supérieures des filles, toutes dans le comté de Nicolet, avec 215 élèves.

Il y a, de plus, dans les limites de mon district, 1 collège classique, avec 250 élèves; 1 couvent avec 80 élèves; 5 écoles indépendantes avec 115 élèves. Toutes ces institutions d'éducation donnent un total de 5885 enfants.

Les écoles sont dirigées par 11 instituteurs, tous munis de diplôme, et par 95 institutrices, toutes, moins une, munies aussi de diplôme et recevant des salaires variant, pour les instituteurs, de \$100 à \$400, et, pour les institutrices, de \$40 à \$200.

Les contributions locales se montent à \$10146.05.

Extraits des Rapports pour l'année 1862.

Il y a eu une légère diminution dans le nombre d'élèves fréquen-

tant les écoles, cette année. Le nombre d'arrondissements est resté le même, 108, ainsi que le nombre des municipalités, 16. Il y a 3 maisons d'école de plus que l'année dernière.

Sur les 108 écoles en opération, il se trouve 5 académies, 2 dans le comté de Nicolet et 3 dans celui d'Yamaska; 2 écoles modèles, toutes deux dans le comté de Nicolet, et 3 écoles supérieures de filles, dans le même comté.

Il y a, en outre, un collège classique, 1 couvent et deux écoles indépendantes.

Le nombre d'instituteurs est de 10 seulement; celui des institutrices est de 101: tous sont munis de diplôme.

Les traitements accordés aux instituteurs varient de \$100 à \$520; les traitements des institutrices sont de \$72 à 200.

Les contributions locales se sont élevées à la somme de \$9874.30.

En parcourant le rapport de M. l'Inspecteur Maurault, nous avons observé avec plaisir que presque tous les instituteurs et les institutrices de son district d'inspection sont abonnés au *Journal de l'Instruction Publique*. Dans plusieurs localités, les commissaires reconnaissent si bien toute l'importance qu'il y a pour un instituteur ou pour une institutrice de lire attentivement la partie pédagogique de cette publication, qu'ils font une des conditions de l'engagement l'obligation de s'y abonner.

Extrait du rapport de M. l'inspecteur HUBBARD, pour l'année 1861.

COMTÉS DE STANSTEAD, RICHMOND, COMPTON ET WOLFE, ET PARTIE DES COMTÉS DE DRUMMOND ET D'ARTHABASKA.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1861.

Je suis heureux de pouvoir constater qu'il s'est opéré des progrès satisfaisants dans plusieurs localités, quoique ces progrès ne soient pas encore ce qu'ils devraient être. Presque partout les commissaires et les contribuables semblent comprendre la nécessité d'avoir non-seulement des écoles, mais de *bonnes écoles*; on établit dans diverses localités des écoles nouvelles, et plusieurs des anciennes sont placées sur un meilleur pied et fonctionnent plus régulièrement.

Voici un examen détaillé des municipalités de mon district d'inspection.

COMTÉ DE STANSTEAD.

1. *Stanstead*.—Les résultats de cette année pour cette municipalité sont préférables à ceux de l'année dernière. Les commissaires s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup de zèle. Tous les instituteurs employés sont munis de diplôme. Il serait à désirer que la municipalité ne fût par divisée en autant d'arrondissements, (32). Les commissaires ont tenté de faire une nouvelle division, mais en ont été empêchés par l'opposition qu'ont montrée les contribuables à ce changement.

Les écoles de ces 32 arrondissements sont généralement bien tenues, à l'exception de deux ou trois où les progrès sont presque nuls.

Une des causes qui entravent le plus le bon fonctionnement des écoles dans cette municipalité et dans quelques autres, c'est l'habitude qu'ont les commissaires de changer d'instituteurs trop souvent.

L'académie a été bien fréquentée, et les instituteurs qui la dirigent, M. Lee et Mlle. Stevens, sont très-habiles: je suis heureux qu'ils aient été engagés de nouveau pour l'année prochaine.

Il y a eu des progrès satisfaisants à l'académie de Georgeville, ainsi qu'à celle de Cassville, qui est dirigée par M. Locke, élève de l'école normale McGill.

2. *Barnston*.—Je regrette d'avoir à dire qu'il n'y a point de progrès sensibles, dans cette municipalité, sous le rapport de l'administration des affaires. Point de zèle chez les commissaires; le secrétaire indifférent et négligent même; les instituteurs payés irrégulièrement; réunions des commissaires trop rarement: tels sont les obstacles qui nuisent considérablement au progrès et à l'avancement des écoles et des affaires scolaires.

Il y a 21 arrondissements dans cette municipalité: quelques-uns n'ont pas d'école, et celles qui sont en opération sont en général bien tenues. Plusieurs des maisons d'école ont besoin de réparations; d'autres sont trop petites.

L'académie de Barnston est bien fréquentée et dirigée par un instituteur capable et zélé; la monitrice, Mlle. Harvey, enseigne avec succès. L'académie de Coaticook fait des progrès moins rapides que celle de Barnston.

3. *Hatley*.—Il y a 14 arrondissements d'école et une école dissidente (catholique) dans Hatley. Chacun de ces arrondissements a

une école, à l'exception de deux où elles sont fermées depuis quelque temps. Toutes les écoles en opération ont produit de bons résultats, et quelques-unes ont fait voir des progrès très-rapides. L'arrondissement No. 13 a besoin d'une maison; mais il n'y a pas d'entente entre les contribuables au sujet de cette bâtisse, et durant ce temps l'école se tient dans une maison qui est très-peu convenable.

Les dissidents surmontent avec courage les difficultés inhérentes à presque toutes les nouvelles localités. Leur école est tenue d'une manière satisfaisante, et il y a progrès.

L'académie de Charleston est dirigée durant l'été par M. Johnson, élève de l'école normale McGill et suffisamment capable. Durant l'hiver, c'est M. Hall et Mlle. Harvey, dont il a été parlé plus haut, qui ont la direction de cette école. Les progrès sont bons.

Les affaires de la corporation sont bien administrées.

4. *Magog*.—Il y a 6 écoles dans cette localité, tenues, plusieurs, par des instituteurs sans diplôme, et inférieures, en général, à celles des townships voisins: il y a exception pour les écoles des numéros 2 et 3 qui sont sur un bon pied.

5. *Barford*.—Il y a beaucoup de zèle de la part des commissaires et des contribuables de Barford. Les finances sont dans un état prospère, et il a été construit plusieurs maisons d'école.

Les 5 écoles en opération ont donné des résultats bien satisfaisants, à l'exception de celle du No. 5 où les progrès ont été faibles. Tous les instituteurs sont munis de diplôme.

Récapitulation.—Toutes les écoles de ce comté (Stanstead) au nombre de 80, sont des écoles anglaises, à l'exception de l'école dissidente de Hatley, qui est française. Une grande partie de la population appartient à la religion protestante.

A tout prendre, ce comté est le plus avancé de mon district sous le rapport de l'éducation, quoiqu'il y ait aussi d'excellentes écoles dans quelques municipalités des autres comtés. Les 7 écoles supérieures ou académies ont rendu des services importants en formant à l'enseignement des instituteurs pour les écoles élémentaires. Le bureau des examinateurs se montre plus sévère dans les examens qu'il fait subir aux candidats aux diplômes, et cette sévérité produira de bons effets.

COMTÉ DE COMPTON.

6. *Compton*.—Les commissaires de cette municipalité s'acquittent des devoirs de leur charge avec zèle et ponctualité; la loi fonctionne mieux que par le passé. On se donne beaucoup de peine pour se procurer de bons instituteurs, et tous ceux qui sont employés aujourd'hui sont munis de diplôme.

L'association des instituteurs qui tient ses séances ici en hiver, a produit un bon effet aux yeux des contribuables et donne du prestige aux écoles et à l'instituteur.

Il y a 20 écoles en opération, généralement bien fréquentées et dirigées avec succès, à l'exception des Nos. 1 et 7.

L'académie de Compton est bien fréquentée et est très-utile.

7. *Clifton*.—Cette municipalité a de bonnes maisons d'école, excepté dans l'arrondissement No. 4. L'école No. 3 est la plus avancée: dans les autres, il y a eu progrès, moins celle du No. 4, qui rétrograde. L'école No. 2 n'est pas aussi bien fréquentée que les trois autres, et cela est dû à une difficulté survenue entre la maîtresse et les parents des élèves. Tous les instituteurs et institutrices ont un diplôme, et les affaires de la corporation sont bien gérées.

8. *Hereford*.—Il est bien difficile de visiter cette partie de mon district, qui est montagneuse et dépourvue de communications faciles, de sorte qu'il faut faire le double et le triple du chemin pour se rendre d'un arrondissement à l'autre. Il s'ensuit que les écoles ne sont pas fréquentées régulièrement et que les progrès, par là même, sont lents.

Il y a 4 écoles qui, en hiver, se réunissent pour n'en former que deux. Les commissaires font preuve de bonne volonté et gèrent bien leurs affaires.

9. *Eaton*.—Les écoles sont en général sur un bon pied dans cet endroit; il n'y a exception que pour les Nos. 2, 6 et 12 où les progrès sont lents. Les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs et ont dernièrement formé trois nouveaux arrondissements, où il ne tardera pas à y avoir des écoles en opération. La question des limites des arrondissements est le sujet de difficultés sans cesse renaissantes. Tous les instituteurs ont des diplômes et reçoivent leurs salaires régulièrement.

L'académie de Cockshire est tenue avec habileté par M. Ed. Terrill, A. B.

Les séances de l'association des instituteurs, qui se sont tenues ici en mai, y ont produit un aussi bon effet qu'à Compton.

L'école indépendante est bien fréquentée, et fait des progrès sous la direction d'un instituteur capable.

10. *Newport*.—Il a été annexé dernièrement une partie de territoire à cette municipalité, qui a 4 écoles en opération. Les élèves font des progrès satisfaisants, et ceux des arrondissements Nos. 3 et 4 font même des progrès rapides. Tous les instituteurs ont des diplômes. Les commissaires ont de la difficulté à faire fonctionner la loi d'éducation, ce dont j'ai eu occasion de parler dans un autre rapport. Les comptes sont mieux tenus que par le passé.

Il y a une école indépendante qui était fermée lors de ma visite.

11. *Bury*.—Cette municipalité a 6 écoles élémentaires: celle du No. 1 est annexée à l'école modèle dirigée par W. Best, instituteur très-capable. A part cette dernière, les progrès sont faibles dans les écoles Nos. 3, 4 et 6, et nuls dans celles des Nos. 2 et 5. Les commissaires paraissent disposés à faire tout ce qui dépend d'eux pour l'avancement de leurs écoles. Tous les instituteurs et institutrices, à l'exception d'un seul, ont leurs diplômes, et tous sont payés ponctuellement.

12. *Liagwick*.—Il y a peu de progrès dans ce township, et cela est dû à l'indifférence des contribuables. Les écoles sont mal fréquentées: il n'y a d'exception que pour celle du No. 2, qui a un nombre suffisant d'élèves et où les résultats sont bons. J'ai raison d'espérer qu'il en sera ainsi pour les autres arrondissements avant peu. Les commissaires et le secrétaire actuel sont animés du meilleur esprit.

Le salaire est le même pour tous les instituteurs ou institutrices: \$12 par mois. Trois sont munis de diplôme.

13. *Winslow Sud*.—Lorsque je visitai cette municipalité, en janvier dernier, il y avait 4 écoles en opération, et donnant généralement de faibles résultats. Les maisons d'école sont en mauvais état et mal pourvues du matériel strictement nécessaire. L'établissement d'autres écoles est bien à désirer, surtout pour la partie de ce township habitée par des Franco-Canadiens.

14. *St. Romain*.—J'ai visité cette nouvelle municipalité, l'hiver dernier. Il n'y avait point encore de commissaires nommés, et aucune école sous contrôle, si ce n'est une école indépendante. J'ai regretté beaucoup de ne pouvoir rencontrer les personnes influentes de cette localité, avec lesquelles j'eusse pu m'entendre au sujet de la formation des écoles.

15. *Witton, Marston et Hampden*.—Ces trois localités n'étaient pas érigées en municipalité scolaire lors de ma visite.

16. *Westbury*.—Il y a ici le même nombre d'écoles que par le passé: elles sont, sinon avancées, du moins en bonne voie de progrès. Les maisons sont en bon ordre, excepté dans l'arrondissement No. 1. L'allocation de Westbury est faible, et les commissaires ont quelque difficulté à percevoir les cotisations. Les instituteurs employés ont des diplômes.

Récapitulation. Le comté de Compton renferme 11 municipalités, 64 écoles élémentaires, 1 école modèle et 2 académies. Toutes ces écoles sont des écoles anglaises, et la grande majorité des élèves est de la religion protestante. St. Romain est sur le point d'établir 3 écoles françaises, et il serait peut-être nécessaire d'en établir une à Compton. Avant longtemps, il serait aussi urgent d'ouvrir une école française dans la municipalité de Hereford.

17. *Sherbrooke*.—Cette municipalité a un bon nombre d'écoles élémentaires, un collège, un couvent, une académie et plusieurs écoles indépendantes. Parmi les écoles élémentaires, il y en a 2 qui sont des écoles françaises: toutes sont bien fréquentées et font des progrès satisfaisants.

La perception des deniers de la cotisation s'opère lentement; ce qui est cause que quelques-uns des instituteurs ne sont pas payés régulièrement.

Je regrette d'avoir à constater que l'académie ne fait pas tous les progrès désirables, et ceci doit être attribué au manque d'assiduité de la part des élèves, et à la coutume bien regrettable de changer de maîtres trop souvent. Les classes des filles, sous l'habile direction de Mlle. Robertson, ont donné des résultats plus satisfaisants. J'ai lieu de croire qu'il y aura un changement notable dans le département des garçons avec l'instituteur actuel, M. Green.

Le cours suivi au collège est plutôt un cours commercial qu'un cours classique, et ceci répond aux besoins de cette partie de la province. On y enseigne le français et l'anglais, et l'assistance est nombreuse et régulière, ainsi qu'au couvent. Ces deux insti-

tutions et toutes les écoles catholiques de Sherbrooke sont sous la surveillance du Rev. M. Dufresne, curé, dont le zèle et l'énergie méritent les plus grands éloges.

L'école connue sous le nom de *Newfoundland School*, appartenant à l'association anglaise des écoles de Terre-Neuve, fait des progrès rapides et est la plus considérable de la ville. L'instituteur, M. Pope, m'a paru avoir une excellente méthode.

Je n'ai pas eu l'occasion de visiter les écoles indépendantes.

18. *Ascot*.—Cette municipalité a un trop grand nombre d'écoles pour les ressources à sa disposition. Elles font, en général, des progrès, à l'exception de celle du No. 12, et sur les 17 en opération, 2 sont françaises. Je remarque avec peine que les maisons d'école sont presque toutes trop petites. Les instituteurs sont tous munis de diplôme. Les commissaires se sont conformés mieux que par le passé aux exigences de la loi, et tout en a été pour le mieux.

Le *Bishop's College* et l'école préparatoire qui y est jointe, (*Grammar School*) ont vu leurs classes fréquentées par un bon nombre d'élèves, et ce nombre va toujours en augmentant.

19. *Orford*.—Il y a aujourd'hui 7 écoles en opération, dont les élèves ne sont pas très-avancés; mais ils font des progrès satisfaisants. Trois de ces écoles sont des écoles françaises. Les arrondissements sont trop éloignés les uns des autres; il y en a un même qui se trouve à 6 lieues de distance de l'arrondissement le plus voisin.

Il y a donc dans Sherbrooke, Ascot et Orford 27 écoles élémentaires; sur ce nombre, 7 sont des écoles françaises. Les 20 autres sont des écoles anglaises, et la majorité des élèves est de la religion protestante. La plupart des personnes à la tête de ces écoles sont des institutrices ayant des diplômes du bureau de Stanstead, et une un diplôme de l'école normale.

COMTÉS DE RICHMOND ET DE WOLFE.

20. *Shipton*.—Cette municipalité est florissante; les registres et les comptes sont en ordre; il est prélevé un fort montant pour le soutien des écoles, et les instituteurs reçoivent leur salaire quelquefois même avant qu'il soit dû. Il a été dernièrement décidé par les commissaires de n'employer que des instituteurs pourvus de diplôme.

Les 18 écoles en opération ont donné de bons résultats, sauf celles des arrondissements Nos. 12, 17 et 18, où les progrès ont été faibles.

L'académie de Danville continue toujours de marcher de succès en succès sous la direction de M. Pearl, A. B., qui est un instituteur capable et zélé.

Les écoles de Shipton sont toutes des écoles anglaises; mais je crois qu'il sera possible, avant longtemps, d'y établir une ou deux écoles françaises: j'en ai déjà fait la suggestion aux commissaires.

21. *Melbourne*.—Cette municipalité a le même nombre d'arrondissements, avec une augmentation dans le nombre des écoles en opération. Il y a eu peu de progrès en général. Les cotisations se perçoivent lentement, et les instituteurs ne sont pas payés comme ils devraient l'être. J'ajoute que les deniers, quoique employés judicieusement, ne sont pas dépensés de la manière voulue par la loi, et cette remarque peut s'appliquer à Shipton et à quelques autres municipalités. Il serait à désirer qu'il fût assigné d'autres limites aux arrondissements Nos. 1, 2 et 8.

Il y a une école française, celle du No. 18, dont les élèves font des progrès bien satisfaisants. Les maisons d'école sont généralement dans un mauvais état; celles qui ont été construites dernièrement sont plus convenables.

L'académie de filles a été bien fréquentée durant l'année, et tenue par une institutrice habile; ses élèves font des progrès rapides.

22. *Village de Melbourne*.—Je regrette vivement d'avoir à constater qu'il ne se fait rien dans cette localité en faveur des écoles; les commissaires font preuve de la plus grande indifférence, et mériteraient d'être poursuivis pour négligence de leurs devoirs. Il n'y a pas eu d'école en opération durant l'année.

23. *Cleveland* et dissidents. Il y a dans cet endroit 10 écoles sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente.

Les progrès ne sont pas ce qu'ils devraient être, et cela est dû à ce que les commissaires engagent des maîtres et des maîtresses qui ne sont pas suffisamment capables, de même qu'ils ne prennent que peu de soin de leurs maisons d'école: négligence que j'ai observée dans plusieurs autres localités. Les cotisations, néanmoins, se prélèvent régulièrement, et les comptes sont bien tenus. L'école dissidente a été fermée durant l'année, les contribuables

ayant à bâtir une maison d'école qui est à présent finie. Cette école vient d'être ouverte de nouveau, et elle est tenue, je crois, par une personne capable; on y enseigne le français et l'anglais. Les syndics semblent mieux gérer leurs affaires que par le passé.

Le Collège de St. François n'a pas été fréquenté aussi bien cette année que durant les années précédentes; mais les progrès ont été soutenus et très-satisfaisants, comme l'a prouvé l'examen annuel.

24. *Brompton*.—Il y a eu peu de changement dans les affaires scolaires de cette municipalité. Les 5 écoles en opération sont bien tenues, et les affaires sont bien administrées; les instituteurs, tous munis de diplôme, sont payés régulièrement.

25. *Windsor*.—Cette municipalité n'a plus que 4 arrondissements depuis qu'elle a été divisée pour former celle de St. George de Windsor. Les écoles en opération ont produit des résultats satisfaisants. On est sur le point d'établir une école modèle.

26. *St. George de Windsor*.— Cette nouvelle municipalité commence à fonctionner régulièrement. On a élu des commissaires qui me paraissent bien disposés; on a formé des arrondissements, établi la cotisation, ouvert des écoles, etc. Avant la fin de l'année, il y aura, je crois, 3 ou 4 écoles sur pied; elles seront toutes des écoles françaises.

27. *Dudswell*.—Les commissaires de Dudswell ne se conforment pas toujours aux exigences de la loi, et manquent de fermeté. J'ai lieu de croire, pourtant, que mes instructions à ce sujet seront écoutées.

Les 6 écoles en opération sont peu avancées, mais progressent néanmoins. Quatre des institutrices ont des diplômes; les deux autres n'en ont point. Les salaires sont régulièrement payés.

28. *Weedon*.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements, mais n'a que 3 écoles en opération, les ressources à la disposition des commissaires ne leur permettant point d'en maintenir une dans chaque arrondissement. Il y a des arrangements de cotisation de dus, et ce sont les instituteurs qui en souffrent. Les commissaires me paraissent, néanmoins, disposés à faire tout en leur pouvoir pour se mettre en conformité de la loi, et, à tout prendre, les affaires sont dans une nouvelle voie qui me fait espérer des améliorations avant peu. Les écoles sur pied aujourd'hui sont tenues d'une manière satisfaisante.

Il serait nécessaire d'établir une école anglaise dans Weedon, dans une partie de la municipalité confinant à celle de Lingwick.

29. *Wotton*.—Cette localité est entrée dans une voie prospère. A venir jusqu'à cette année, le système des contributions volontaires avait prévalu, et, durant tout ce temps, on avait pu à peine soutenir, tant bien que mal, 1, 2 ou 3 écoles. Les commissaires ont établi la cotisation, cette année; ils ont formé 9 arrondissements, et ont ouvert de suite 6 écoles: les 3 autres seront ouvertes aussi promptement que possible. Les 6 écoles établies sont bien fréquentées; celle du village a fait des progrès remarquables, et les autres des progrès plus lents, mais satisfaisants.

La corporation, grâce à l'aide supplémentaire qui lui a été accordée et à l'établissement de la cotisation, a pu acquitter toutes ses dettes.

30. *St. Camille*.—Il n'y a pas encore d'école d'ouverte dans cette nouvelle municipalité. Les commissaires ont formé 4 arrondissements, où je pense trouver des écoles lors de ma prochaine visite.

31. *Ham-Sud*.—N'a qu'une école. Les habitations sont tellement éloignées les unes des autres que les contribuables ne peuvent retirer que peu de profit de l'établissement d'une seule école. Il est difficile aussi de pouvoir en établir d'autres avec les ressources mises à la disposition des commissaires. Ces derniers ont eu à tenter des poursuites pour faire rentrer les arrérages dus.

32. *Wolfestown*.—Il n'y a rien eu de fait dans cette localité par rapport aux écoles. Il y a opposition à la cotisation de la part des habitants. J'espère, néanmoins, qu'avec l'aide du conseil municipal qui vient d'être formé, et avec le concours que m'a promis M. DeCazes, M. P. P., il sera possible d'opérer quelques changements.

33. *St. Gabriel de Stratford*.—Les difficultés dont je parlais dans mon dernier rapport ont arrêté la marche des affaires jusque vers la fin de cette année. Je n'ai pas visité cette localité depuis, mais je me propose de le faire bientôt.

RÉCAPITULATION.—Des 69 écoles qu'il y a dans les deux comtés de Richmond et de Wolfe, 52 appartiennent au premier, et 17 au

second. Il y a dans les deux comtés 56 écoles anglaises et 13 écoles françaises. Un nombre considérable des enfants du comté de Richmond fréquente les écoles, tandis que bien peu, dans le comté de Wolfe, y assistent.

(A continuer.)

Petite Revue Mensuelle.

La grande crise politique dont nous avons parlé dans notre dernière livraison, a maintenant revêtu tous les caractères d'une transformation constitutionnelle, ou plutôt d'une révolution pacifique dont l'importance dans l'avenir sera peut-être aussi grande que celle de la sanglante révolution qui se continue, depuis plus de trois ans, dans une autre partie de ce continent. Voici en quels termes Son Excellence le Gouverneur Général y fait allusion dans le discours de prorogation, prononcé le 6 de juin dernier : " Le temps est arrivé où une question constitutionnelle qui a agité la province pendant plusieurs années, est mûre pour un règlement. C'est mon intention, pendant la vacance, de joindre mes efforts à ceux de mes ministres pour aviser à cette fin à un plan qui sera mis devant le Parlement à sa prochaine session. En mettant fin à vos travaux parlementaires, je désire vous faire sentir l'importance de faire servir l'influence que vous tenez de la confiance de vos co-sujets, à assurer au projet qui pourra être proposé dans ce but, une considération calme et impartiale, tant dans le Parlement que par tout le pays."

Le même jour, la *Gazette Officielle* annonçait la nomination de l'Hon. George Brown aux fonctions de Président du Conseil Exécutif, à la place de l'Hon. Isaac Buchanan; celle de l'Hon. Oliver Mowat à la charge de Maître Général des Postes, en remplacement de l'Hon. M. Foley; enfin, celle de l'honorable William McDougall, au poste de Secrétaire Provincial, en remplacement de l'Hon. M. Simpson. De nouvelles élections ont eu lieu immédiatement pour les collèges électoraux que représentaient les trois nouveaux ministres; et l'un d'eux, M. McDougall, a perdu son élection.

Une conférence doit avoir lieu prochainement à Charlottetown, dans l'Ile du Prince Edouard, entre des députés des divers gouvernements de l'Amérique anglaise, pour jeter les bases de la confédération projetée. MM. Cartier, McDonald, Brown et Galt y seront, dit-on, les représentants du gouvernement canadien.

En attendant ces conférences officielles, un certain nombre de membres de la législature du Canada et de leurs amis se sont donné rendez-vous à Portland, sur l'invitation qui leur en a été faite par les gouvernements des provinces du golfe, et visitent les principales villes maritimes de la future confédération. Les comptes-rendus de cette excursion remplissent nos journaux et font voir que les préludes des négociations sont tout ce qu'il y a de plus gai et de plus aimable. Dans un grand dîner, donné à St. Jean du Nouveau-Brunswick, plusieurs représentants du Canada ont pris la parole, entre autres M. Bellerose, député de Laval, qui s'est exprimé en français, et M. Perrault, député de Richelieu, qui a parlé en anglais.

Les journaux discutent en même temps, avec ardeur, les différents projets de confédération qui ont été mis en avant, et ils publient, à l'appui de leurs prétentions respectives, force statistiques et renseignements. Nous avons déjà nous-mêmes, publié de nombreux renseignements sur l'importance des colonies, et, pour ne pas nous répéter, nous renvoyons nos lecteurs à notre volume de 1860, p. 166, et à celui de 1861, p. 86, ainsi qu'à l'ouvrage de M. Taché.

A la question de la confédération des Provinces se trouve intimement liée celle de l'établissement d'une voie ferrée jusqu'à Halifax, et le discours de clôture de la session l'a indiqué avec raison, en faisant précéder les phrases que nous avons citées de celle-ci :

" Je suis aise de voir que vous avez pourvu à l'achèvement de l'exploration de la ligne de chemin de fer destinée à relier le Canada aux provinces voisines de l'Amérique Britannique du Nord, et je me flatte que les résultats de cette exploration présenteront la preuve qu'on peut atteindre ce grand objet avec une dépense qui ne sera pas au-dessus des moyens de ces provinces."

Si l'on en croit la rumeur, les projets qui ont rapport à la construction d'une partie de ce chemin sont tellement avancés, que l'Hon. M. Baby, quelques jours avant sa mort, parlait de se mettre prochainement à cette grande entreprise. La perte soudaine de cet homme d'une rare et merveilleuse activité, a créé une grande sensation. Jeudi, le quatre d'août, M. Baby était en parfaite santé, et plusieurs convives se réunissaient autour de sa table. Le lendemain, à onze heures du soir, ils succombaient à une métastase rhumatismale, dont il avait à peine éprouvé dans le cours de l'après midi quelques symptômes avant-coureurs. Il était âgé de 70 ans; mais d'une force et d'une activité remarquables. Il représentait, depuis plusieurs années, la Division de Stadacona dans le Conseil Législatif, et le seul fils qu'il laisse après lui, a successivement représenté les comtés de Rimouski et de Témiscouata dans l'Assemblée Législative. M. Baby, dans les quinze dernières années de sa vie, s'est surtout fait connaître par les immenses travaux publics qu'il a exécutés comme contracteur, par sa libéralité et ses charités. Il appartenait à une ancienne famille, alliée aux plus illustres de la colonie. Son père, l'Hon. François Baby, qui avait fait le commerce des pelleteries dans le nord-ouest en société avec le père du très-Hon. M. Ellis, fut

adjutant général des milices, et, pendant trente ans, conseiller exécutif du Bas-Canada. Il mourut en 1821, à l'âge de près de 92 ans.

Pour en revenir au projet de confédération, nous devons ajouter que déjà la presse de Londres et celle de Paris se préoccupent de cette affaire, et entre autres journaux, l'*Illustrated London News* et le *Journal des Villes et des Campagnes*, ont publié des articles assez étendus et détaillés sur notre crise constitutionnelle. Le premier cite, comme un frappant exemple de sagacité confirmée par l'événement, le projet suivant, que Lord Ellenborough a fait entrer au procès-verbal de la séance de la Chambre des Lords lors de la passation de l'acte par lequel les deux C. nadas ont été réunis sous une même constitution.

" Le soussigné proteste, 1o. Parce qu'il est du devoir du Parlement, lorsqu'il légifère pour la réunion des provinces du Haut et du Bas-Canada, tandis que la constitution de l'une de ces provinces est suspendue, de le faire d'après des principes de justice tels que l'on puisse présumer que la Législature du Bas-Canada, si elle existait, donnerait son assentiment à l'acte proposé; et qu'il est impossible de supposer que cette législature consent à ce que le Bas-Canada, qui contient une population de 700 000 âmes comprenant les cités de Québec et de Montréal, n'ait que le même nombre de représentants que le Haut Canada, lequel ne renferme que 400 000 âmes; 2o. Parce que la mesure qui ne donne qu'un nombre égal de représentants à deux territoires dont la population est si inégale, dans le but de mettre temporairement la population française en minorité dans la législature, tend à détruire l'objet de l'union, et à perpétuer l'idée de la désunion; tandis que, d'un autre côté, si l'émigration d'Europe augmente considérablement la population anglaise du Haut-Canada, cette mesure donnera alors à la population française la même prépondérance injuste qu'elle donnerait actuellement à la population anglaise."

Les observations dont l'éditeur fait suivre cette citation sont singulièrement curieuses à lire, et quelques-unes d'elles ne manquent point de force et de vérité. Nous extrayons la phrase suivante : " Nous pouvons assurer, presque en toute certitude aux Canadiens-Français, que les sentiments qui se sont manifestés ici à leur égard, en 1840, sont bien morts aujourd'hui. Personne ne parle plus de les noyer. Le parti tory, chez qui la méfiance était plus puissante, il y a maintenant un quart de siècle, reconnaît aujourd'hui qu'il y a plus de choses communes entre les idées qu'il défend et l'esprit conservateur des Canadiens-Français, qu'avec le puritanisme démocratique et les tendances américanisatrices des radicaux du Haut-Canada."

Par une bien étrange coïncidence, la même livraison du journal qui cite le projet de Lord Ellenborough contre l'acte d'union, rapporte un mot assez vif du même personnage en ce qui concerne la valeur de toute espèce de projet contre les choses qu'on ne peut empêcher. Je proteste, lui aurait dit avec véhémence, dans une occasion importante, un adversaire poussé à bout. C'est très-bien, aurait-il répondu : " protestez, allez vous coucher, et que le diable vous emporte !"

Telle est à peu près la réponse que les puissances germaniques ont faite à la conférence de Londres, où l'on s'est contenté de protester sans résultat positif contre les empiètements de l'Allemagne sur les provinces du Danemark. L'Allemagne a passé outre, et la fausse position que toute cette affaire a faite à la Grande-Bretagne en Europe a été si vivement ressentie, qu'une majorité de neuf voix, dans la Chambre des Lords, a condamné le ministère, qui n'a été soutenu que par une majorité de dix-huit voix dans les Communes. Lord Palmerston, suivant son habitude, a fait bonne contenance; malgré cela, cependant, il n'est pas improbable qu'il y ait une dissolution du Parlement dans quelques mois. Ce n'est point tant les dispositions pacifiques du cabinet qui ont mécontenté le public et affaibli le gouvernement, que le rôle équivoque joué par Lord John Russell, et les menaces et les négociations qui n'ont pas abouti. On n'eût pas voulu se battre en aucun cas; mais on est fâché d'en avoir tant parlé lorsqu'on n'en voulait rien faire. La prorogation des Chambres n'a pas suivi de loin ce vote hostile, et, le vingt-neuf de juillet, Sa Majesté a prononcé le discours de clôture, dans lequel il est fait allusion principalement à l'insuccès de la conférence, à la réunion des Iles Ioniennes au royaume de Grèce, aux difficultés qui se sont élevées dans la Moldo-Valachie, à la révolte de la Nouvelle Zélande, et aux diverses mesures d'amélioration intérieure adoptées par le Parlement. Il n'est question de l'Amérique que pour dire que l'on continuera d'observer la plus stricte neutralité, et il n'y a pas un mot de la Pologne. Le Danemark, n'ayant plus rien à espérer de l'Europe, traite directement avec ses ennemis et vient d'envoyer des commissaires à Vienne. Il ne s'agit plus pour lui que d'obtenir de ses vainqueurs les meilleures conditions possibles; et il demeure constaté que la France et l'Angleterre ont cessé d'intervenir dans les affaires des autres puissances. Il est mieux, puisque c'est le cas, qu'on se le tienne pour dit, et qu'à l'avenir les autres puissances règlent leurs différends comme elles le pourront; c'est-à-dire les faibles en cédant tout ce qui pourra se céder ou en se résignant à périr honorablement, s'ils ne croient pas pouvoir céder avec honneur et s'ils se sentent le courage du désespoir. C'est ce dernier parti que prend l'héroïque Pologne, et que prendrait au besoin la confédération du sud des Etats-Unis. Celle-ci a su, jusqu'ici, tenir en échec les forces supérieures du Nord. Les marches et les contre-marches du général Grant et du général Butler et des autres Fédéraux dans la Virginie, n'ont pas encore eu de résultat décisif. C'est sur mer que s'est passé dernièrement l'épisode le plus saisissant de la guerre. Les habitants de Charbourg ont eu gratis le spectacle d'une naumachie comme Néron et Caligula n'en savaient point donner. Le combat à mort de la Jérôme

fédérale le *Keersage* contre le fameux corsaire du Sud, l'*Alabama*, a fini par la perte de ce dernier vaisseau, qui s'est laissé couler plutôt que de se rendre. Les équipages d'un yacht anglais, le *Deerhound*, et de plusieurs bateaux-pilotes français ont recueilli une partie des héroïques naufragés, parmi lesquels se trouvaient le capitaine Semmes et plusieurs de ses officiers. Le capitaine du *Keersage*, en poussant l'outrecuidance jusqu'à réclamer comme prisonniers de guerre les hommes sauvés par les vaisseaux des deux puissances neutres, a encore augmenté les sympathies des Français et des Anglais pour les courageux marins de l'*Alabama*.

Le recrutement américain, sous le nom d'*émigration*, se poursuit dans plusieurs pays de l'Europe, notamment en Irlande, en Belgique et en Allemagne, avec cette ruse et cette audace dont nos voisins ont toujours eu le secret. Le Canada est plus que jamais infesté de leurs agents, et chaque jour nous apporte, avec les nouvelles de la guerre, celle de la mort de quelque jeune canadien. La disette que l'on redoute par suite de la sécheresse qui a régné sur presque tout ce continent, et particulièrement dans une grande partie du Canada, augmentera encore cet exode, comme l'appellent les journaux anglais. Jamais été ne fut plus cruellement chaud, plus fécond en orages, en naufrages, en incendies, en accidents de tout genre. Mentionnons seulement pour mémoire la grande catastrophe du pont-levis de Belœil, qui, par le nombre de ses victimes, est un des plus grands sinistres qu'on ait eus dans ce pays; l'incendie de la prison de Ste. Scholastique, ou trois malheureuses prisonnières ont péri dans les flammes; celui de la prison de réforme, à St. Vincent-de-Paul, où la conduite du préfet, M. Prieur, celle de ses subordonnés et même celle des jeunes délinquants, a été de tous points digne d'éloge; enfin, les désastres causés par le feu dans les bois du H. Canada et dans ceux de presque tous nos territoires incultes, incendies gigantesques qui ont jeté sur tout le pays, pendant plusieurs semaines, des nuages épais de fumée, à travers lesquels perçait à peine le disque rouge et amoindri du soleil. La sécheresse, la poussière, la fumée et les malsaines exhalaisons des usines, ont rendu, pendant plusieurs mois, le séjour de nos villes presque intolérable. Aussi, le nombre des familles qui ont pris refuge dans nos belles paroisses du bas du fleuve, a-t-il été, cette année, beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire. Non-seulement Kamouraska, la Rivière-du-Loup, Cacouna, Rimouski et la Malbaie ont eu leurs visiteurs ordinaires; mais un nouvel endroit, créé ou plutôt inventé, comme lieu de villégiature, est venu s'ajouter à la liste des baux de mer canadiens. Ce n'est ni plus ni moins que l'ancien port de Tadoussac, un des premiers comptoirs des Français dans le nouveau monde; baie magnifique à l'entrée du Saguenay, entourée de rochers très-pittoresques, mais naturellement peu cultivables. Depuis que la traite avec les Sauvages était devenue presque nulle, Tadoussac était redevenu aussi désert qu'avant la découverte du pays. On y voyait encore la maison du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, l'ancienne chapelle des Jésuites et les ruines du vieux fort des Français, sur la langue de terre que l'on appelle la Pointe-à-l'Islet et d'où l'on a tout à la fois la magnifique vue du Saguenay jusqu'à la *Boule* et de la baie elle-même; mais on ne s'attendait pas à voir Tadoussac devenir une ville d'été fashionable. C'est ce que d'entrepreneurs citoyens de Québec ont fait en une seule année, en y construisant un bel hôtel tenu sur un pied excellent, et une douzaine de jolis cottages, qui ont été occupés par l'élite de la société des deux Canadas. De plus, le Colonel Rhodes, l'un des associés les plus zélés, s'est mis en frais de quêter pour faire réparer la vieille chapelle, et protestants et catholiques ont donné assez libéralement pour remplir les vœux du digne et aimable curé, M. Bernier, dont le traitement n'excède pas en tout cinquante louis, ce qui l'occupe moins que la pieuse conservation de la relique historique confiée à ses soins.

Il est difficile de rien imaginer de plus original que ce nouvel établissement, où tous les comforts et les amusements de la vie élégante se trouvent comme par magie transportés au milieu du site le plus sauvage. Il n'y a guère d'autres promenades que celles qui consistent à escalader les rochers à la manière des chèvres et des naturalistes; aussi Tadoussac est-il la Venise du Nord; on vous offre une chaloupe ici comme une gondole là-bas. Cent petites embarcations se croisent continuellement et partent les unes pour les anses et les baies du Saguenay, les autres dans d'autres directions et reviennent le soir chargées de poissons, d'algues, de coquillages, de homards, d'oursins et d'autres produits de la mer, riche butin dont les citadins se montrent tout fiers et tout émerveillés.

Un steamer traverse régulièrement, deux fois par jour, à la Rivière-du-Loup, et le *Magnet*, qui fait le service de Québec à la Baie des Ha! Ha! touche aussi quatre fois par semaine au quai de la petite ville improvisée. En un mot Tadoussac réalise parfaitement ce vers que nous avons vu quelque part et qui pourrait servir de devise à notre pays :

"Toute chose impossible est probable aujourd'hui."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le célèbre poète-boulangier Reboul est mort à Nîmes, le 29 de mai dernier. Sa mort a causé une vive émotion, non-seulement dans sa ville natale, qui était à juste titre fière de ses œuvres; mais encore dans toute la France, dont il était une des illustrations. "Tout Nîmes a voulu conduire son poète à sa dernière demeure, dit la *Revue de Bretagne et*

de Venise, tout Nîmes a versé des larmes en entendant, fait inouï sans doute dans les annales de la poésie française, M. l'abbé de Gabrières prononcer sur son cercueil dans la cathédrale, et en présence de Mgr. Plantier, une oraison funèbre d'une simple et émouvante éloquence.

"Jean Reboul était né le 23 janvier 1796. Fils d'un serrurier, il avait pris l'état de boulangier, pour aider sa mère, restée veuve avec une nombreuse famille. On sait comment sa délicieuse *Élégie de l'Ange et l'Enfant*, donnée par la *Quotidienne* en 1828, appela sur lui l'attention et lui valut l'honneur d'inspirer à M. de Lamartine une de ses Harmonies : *Le Génie dans l'Obscurité*. Son premier recueil de poésies, publié en 1836, eut cinq éditions successives. En 1839, Reboul fit un voyage à Paris, où il fut accueilli comme il le méritait. Son poème biblique du *Dernier jour* y fut publié en 1840, et l'Odéon représenta, en 1850, une tragédie de lui, le *Martyre de Vivie*. Son dernier ouvrage, les *Traditionnelles*, date de 1857."

M. de Pontmartin vient de consacrer à Reboul, dans le *Correspondant*, une de ses spirituelles causeries littéraires. Selon cet habile critique, on a trop abusé du contraste qui paraissait exister entre les modestes occupations du poète et sa véritable vocation. C'était, selon lui, exagérer un moyen de succès dont le poète n'avait pas besoin. L'auteur part de là pour rectifier certaines idées préconçues touchant ce que l'on appelle la muse populaire dans le Midi de la France, et discuter certains reproches qui furent adressés à Reboul. Il trace un joli portrait des occupations d'un homme instruit dans une campagne, des tracasseries peu poétiques qui l'accablent "pour peu, par exemple, qu'il ait eu la sottise ou l'héroïsme d'accepter un de ces mandats honorables, mais abrutissants, qui font de lui le *serf*, l'esclave de tout villageois bavard, chicaneur et processif." Et après cette réminiscence du maire de Gigondas (voir les *Judis de Mme Charbonneau*), il se demande "en quoi cette condition, au point de vue du culte des muses ou de la pratique des lettres, est préférable à celle d'un boulangier-poète, qui, une fois le pain retiré du four, pouvait se rasseoir à sa table de travail, reprendre sa *Bible* ou son *Corneille*, continuer le poème commencé, ou bien, mettant le pied dans la rue, rencontrer à chaque pas des amis prêts à applaudir son œuvre et à s'enorgueillir de son génie."

"Pour moi, ajoute-t-il, lorsque j'étais appelé à Nîmes, par de vulgaires intérêts d'administration rurale ou de propriété, et que sur cette magnifique esplanade que décore la fontaine de Pradier, devant le Café Peloux, où se dépense chaque soir plus d'esprit que dans bien des cafés du boulevard, je retrouvais Reboul calme, serein, le sourire aux lèvres, le pied dans cette poussière contemporaine des Césars, le front dans l'Olympe Chrétien, me couvrant de ce regard poétique et fier qui illuminait sa tête sculpturale et où se confondaient le bonhomme, l'honnête homme et le grand homme, mon premier mouvement était de l'enlever, non-seulement pour son génie, mais pour ce bonheur et ce talent qui me semblent supérieurs à tous les autres et qui consistent, pour le penseur ou l'artiste, à établir une parfaite harmonie entre sa vie et son œuvre, ses goûts et ses habitudes, ses travaux et son entourage, son tableau et son cadre, le monde intime qu'il habite par la pensée, et le monde extérieur où son inspiration se retrempe, se repose et se recueille."

Les deux reproches que l'on fait à Reboul, c'est d'abord de ne pas avoir écrit en langue provençale, ensuite d'avoir choisi des sujets trop relevés, de ne s'être point contenté d'être un poète du foyer, une sorte de grillon littéraire, quelque chose pour la France comme ce qu'est Burns pour l'Ecosse. "Ecrire en langue provençale, s'écrie M. de Pontmartin! Ceci tient à une charmante mystification que nos spirituels troubadours du XIXe siècle ont fait accepter par les bons Parisiens. On s'est imaginé que de Valence à la mer le provençal régnait en maître absolu. Or, c'est tout le contraire; le vers provençal entre les habiles mains qui l'ont fait réussir avec tant d'éclat, n'a pas été une victoire de la simplicité fruste et locale sur la critique littéraire, une réaction de la rase campagne contre la serre-chaude; mais un raffinement de lettrés et d'artistes, l'ingénieuse surpercherie de gens d'esprit et de talent, beaucoup plus sûrs d'être lus quand ils seraient forcés de se traduire que s'ils servaient tout bonnement d'écho à Lamartine, à Victor Hugo ou à M. de Musset."

Quant à ce qui est du second reproche, l'habile critique ne tout simplement la possibilité de la poésie du *chez-soi* en France. Il a raison; chaque Français se croit en droit de généraliser; tout est de sa compétence, et un champ aussi restreint ne saurait être cultivé par des gens qui prennent tout simplement l'univers pour domaine de leur pensée. De plus, il aurait pu ajouter que cette poésie domestique et intime était toute particulière aux peuples du Nord pour qui seuls existe le *sweet home*; les méridionaux vivent, pour bien dire, en plein air et en commun, et, s'il y avait une province de la France où le genre de Burns pût réussir, ce n'était certainement pas la patrie de Reboul.

Pour compléter les renseignements biographiques et littéraires sur Reboul, nous devons dire qu'il fut élu représentant sous la République de Février. Les vers suivants, extraits d'une épître datée le 21 juin, 1849, feront voir ce qu'il pensait lui-même de son nouveau rôle. Cette épître est une des choses les plus charmantes qu'il ait écrites :

.....
Le poète se meurt sous le représentant. . . .
Quand pourrai-je au *Muzet* rêvant à quelque ouvrage,
D'un cigare au soleil livrer le blanc nuage!
Je rends grâce à tous ceux qui m'ont donné leur voix;
Mais je n'étais pas né pour fabriquer des lois.
Arraché comme une algue au fond de mon asile
L'orage m'a jeté dans cette grande ville,

Pour réparer à neuf, un monde déjà vieux,
Errant dans les détours d'un palais ennuyeux,
Je regarde opérer les élus de la France,
Et n'osant avouer ma candide ignorance,
Je m'escrime comme eux malgré tous mes dégoûts,
A chercher le bâton qui n'aura pas deux bouts....
Du sophiste titré jusqu'à monsieur Prud'homme,
Ici toute folie a député son homme....
On apprendra gratis le grec et le latin
Aux malheureux qui n'ont ni culotte ni pain.

.....
Nos lecteurs trouveront, sur notre première page, trois poésies de Reoul, *l'Ange et l'enfant*, qui fit sa célébrité et que tant d'enfants, en Canada comme en France, savent par cœur; la *Marraine magnifique*, pièce moins connue, mais que M. de Pontmartin préfère à la première, et les *Petites saurs des pauvres*, empruntées aux "Traditionnelles", recueil de poésies graves, philosophiques et même politiques. Reoul était catholique ardent, et ses pièces sont surtout anti-socialistes et anti-philosophiques.

ERRATUM.—Dans notre dernière livraison, au "Bulletin des publications récentes," au lieu de "LE FOYER CANADIEN," lisez: "Les Soirées Canadiennes."

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Liste des Prix de l'Ecole Modèle Jacques-Cartier.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Bonne conduite—1er prix Michael Joseph McLoughlin, 2 John O'Connor; 1er accessit Henri Chapeleau, 2 acc Jean-Bte Pallascio, 3 acc Louis Trudeau. Assiduité—1er pr ex-æquo Joseph Dominique Gélase Boudrias et Michael Joseph McLoughlin, 2 Aimé Rey; 1er acc Thomas Donohue, 2 acc Alfred Marien, 3 acc Charles Pominville. Instruction religieuse—troisième classe—1er pr Jean-Bte Pallascio, 2 Michael Joseph McLoughlin, 3 Benjamin St. Germain, 4 George Crossan; 1er acc Charles Pominville, 2 acc Thomas McLoughlin, 3 acc Patrick Mansfield, 4 acc Joseph Bélanger, Jr, 5 acc Edouard Laliberté. Instruction religieuse—deuxième classe—Prix Henri Chapeleau; 1er acc Achille Labine, 2 acc Charles Hayden. Instruction religieuse—première classe—1er pr Vital Allard, 2 J. D. Gélase Boudrias, 3 Henri Lamontagne, 4 Napoléon Poulin; 1er acc Joseph D'Orsennens, 2 acc Jules Lauzon, 3 acc Alphonse Senécal, 4 acc Charles Terroux, 5 acc Edward Cummins. Musique vocale—quatrième classe—1er pr Henri Chapeleau, 2 Joseph Thérien, 3 Joseph Lafricain; 1er acc Aimé Rey, 2 acc John Campbell, 3 acc Charles Hayden, 4 acc Cyprien Bénard. Musique vocale—troisième classe—1er pr ex-æquo Pierre P. Joly et Alphonse Senécal, 2 ex-æquo J. D. Gélase Boudrias et Zotique Mayer; 1er acc Henri Lamontagne, 2 acc ex-æquo Adélar Civalier et Alfred Cadotte, 3 acc Vital Allard. Musique vocale—deuxième classe—1er pr George Crossan, 2 Patrick Mansfield; 1er acc Paul Keating, 2 acc Louis Trudeau, 3 acc Ubald Duhamel. Musique vocale—première classe—1er pr Charles Terroux, 2 Alfred Marien; 1er acc Joseph Gagnon, 2 acc François Tessier, 3 acc Auguste Christin. Arithmétique—septième classe—Prix Michael Joseph McLoughlin; 1er acc John O'Connor, 2 acc George Crossan. Arithmétique—sixième classe—Prix Patrick Mansfield; 1er acc Joseph Hewitt, 2 acc Thomas McLoughlin. Arithmétique—cinquième classe—Prix ex-æquo Joseph Lafricain et Charles Pominville; 1er acc Napoléon Hausselman, 2 Paul Keating. Arithmétique—quatrième classe—Prix Joseph Thérien; 1er acc Hormidas Malherbe, 2 acc Charles O'Hara. Arithmétique—troisième classe—1er pr Henri Chapeleau, 2 Jean-Bte Pallascio; 1er acc Alfred D'Orsennens, 2 acc John MacCarthy, 3 acc John Campbell. Arithmétique—deuxième classe—1er pr J. D. Gélase Boudrias, 2 Ferdinand Durocher; 1er acc Jules Lauzon, 2 acc Pierre P. Joly, 3 acc Edouard Graton. Arithmétique—première classe—1er pr Joseph Corriveau, 2 Alfred Cadotte; 1er acc Alfred Marien, 2 acc Frédéric Senécal, 3 acc William Hausselman. Ecriture—quatrième classe—1er pr Joseph Hewitt, 2 Napoléon Hausselman, 3 Patrick Mansfield, 4 Charles O'Hara; 1er acc John O'Hara, Sr, 2 acc François Groleau, 3 acc Peter Philipps, 4 acc Edward Ronayne, 5 acc Benjamin St. Germain. Ecriture—troisième classe—Prix Joseph Pont; 1er acc J. D. Gélase Boudrias, 2 acc Alfred Marien. Ecriture—deuxième classe—Prix Frédéric Senécal; 1er acc Joseph Corriveau, 2 acc J.-Bte Rolland. Ecriture—première classe—Prix Médéric Lafricain; 1er acc Joseph Gagnon, 2 acc Alfred Cadotte.

CLASSE FRANÇAISE—3ME DIVISION.

Lecture et épellation—Prix Joseph Haire; 1er acc Joseph Bélanger, Jr, 2 acc Michael Joseph McLoughlin. Mémoire—Prix

Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Joseph Haire, 2 acc ex-æquo John O'Connor et Aimé Rey. Langue française—Prix Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Joseph Haire, 2 acc John O'Connor. Traduction—Prix Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Joseph Haire, 2 acc Edward Ronayne. Géographie—Prix Joseph Haire; 1er acc Michael Joseph McLoughlin, 2 acc John O'Connor.

2DE DIVISION—2DE PARTIE.

Lecture—1er pr Barthélemy Joly, 2 Henri Chapeleau; 1er acc Joseph Bélanger, Sr, 2 acc Joseph Lafricain, 3 acc John Campbell. Epellation—1er pr Barthélemy Joly, 2 Joseph Lafricain; 1er acc Henri Chapeleau, 2 acc Joseph Bélanger, 3 acc Edward Ronayne. Mémoire—1er pr François Groleau, 2 ex-æquo Henri Chapeleau et J.-Bte Pallascio; 1er acc Joseph Lafricain, 2 acc ex-æquo Edward Ronayne et Joseph Bélanger, Sr, 3 acc Louis Trudeau. Langue française—1er pr J.-Bte Pallascio, 2 Henri Chapeleau; 1er acc Joseph Lafricain, 2 acc François Groleau, 3 acc Edward Ronayne. Traduction—1er pr Henri Chapeleau, 2 Thomas McLoughlin, 3 Joseph Bélanger, Sr; 1er acc Joseph Lafricain, 2 acc Henri Lamontagne, 3 acc Joseph Hewitt, 4 acc Barthélemy Joly. Géographie—1er pr Joseph D'Orsennens, 2 Achille Labine; 1er acc Aimé Rey, 2 acc Joseph Bélanger, Jr, 3 acc John Campbell.

2DE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—1er pr Auguste Christin, 2 Alphonse Senécal, 3 Achille Labine; 1er acc Jules Lefebvre, 2 acc J. D. Gélase Boudrias, 3 acc Charles Hayden, 4 acc Hormidas Malherbe. Epellation—1er pr Charles Hayden, 2 Hormidas Malherbe, 3 Jules Lefebvre; 1er acc Thomas McLoughlin, 2 acc J. D. Gélase Boudrias, 3 acc Napoléon Poulin, 4 acc George Crossan. Mémoire—1er pr Achille Labine, 2 Patrick Mansfield, 3 J. D. Gélase Boudrias; 1er acc Jules Lefebvre, 2 acc Joseph Thérien, 3 acc Napoléon Poulin, 4 acc Pierre Parfait Joly. Langue française—1er pr J. D. Gélase Boudrias, 2 Patrick Mansfield, 3 Joseph Hewitt; 1er acc Paul Keating, 2 acc Thomas McLoughlin, 3 acc Joseph Thérien, 4 acc George Crossan. Traduction—1er pr Joseph Bélanger, Jr, 2 Ferdinand Durocher; 1er acc Charles Hayden, 2 acc Joseph Thérien, 3 acc François Groleau, 4 acc Henri Chapeleau, 2 J. D. Gélase Boudrias; 1er acc Edouard Laliberté, 2 acc Alphonse Senécal, 3 acc Napoléon Poulin.

1ÈRE DIVISION—3ME PARTIE.

Lecture—1er pr Joseph Thibaudeau, 2 Edouard Graton; 1er acc Charles Terroux, 2 acc Charles O'Hara, 3 acc John McCann. Epellation—1er pr Joseph Thibaudeau, 2 Charles O'Hara; 1er acc Charles Terroux, 2 acc Edouard Graton, 3 acc John McCann. Traduction—Prix Alfred D'Orsennens; 1er acc ex-æquo Edouard Laliberté et Cyprien Bénard, 2 acc Napoléon Poulin. Géographie—1er pr J.-Bte Rolland, 2 Joseph Thibaudeau; 1er acc Adélar Civalier, 2 acc Edouard Graton, 3 acc Médéric Lafricain.

1ÈRE DIVISION—2DE PARTIE.

Lecture—Prix J.-Bte Rolland; 1er acc Médéric Lafricain, 2 acc Michael Keating. Epellation—Prix Alfred Marien; 1er acc Michael Keating, 2 acc ex-æquo J.-Bte Rolland et Ovide Villemaire. Géographie—1er pr Charles Terroux, 2 Alfred Marien; 1er acc François Tessier, 2 acc Frédéric Senécal, 3 acc Joseph Gagnon.

1ÈRE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Epellation—Prix Joseph Poulin; 1er acc Joseph Gagnon, 2 acc François Tessier.

Prix d'accessits—Napoléon Poulin, John O'Connor, Edward Ronayne, Joseph Lafricain, John Campbell, Charles Hayden, Thomas McLoughlin, Joseph Gagnon.

DIVISION ANGLAISE—4ME CLASSE.

Epellation, étymologie et dictée—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 Joseph Haire; 2 acc George Crossan, John O'Connor, Denis O'Connor et Denis McLynn. Lecture—1er pr John O'Connor, 2 Joseph Haire; acc Michael J. McLoughlin, Denis O'Connor, Edward Ronayne, Denis McLynn et George Crossan. Grammaire anglaise—1er pr John O'Connor, 2 Michael J. McLoughlin; acc George Crossan et Joseph Haire. Géographie—1er pr Joseph Haire, 2 Michael J. McLoughlin; acc Denis O'Connor, John O'Connor et George Crossan. Histoire—1er pr Joseph Haire, 2 John O'Connor; acc Michael J. McLoughlin et Patrick Mansfield. Histoire naturelle—1er pr John O'Connor, 2 Michael J. McLoughlin; acc Joseph Haire et Denis O'Connor. Tenue des livres—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 Denis O'Connor; acc George Crossan et Joseph Haire. Eléments d'Euclide—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 John O'Connor; acc Joseph et Denis O'Connor. Toisé—1er pr Michael

J. McLoughlin, 2 John O'Connor; acc Joseph Haire, Denis O'Connor et George Crossan. Traduction—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 Joseph Haire; acc John O'Connor, Edward Ronayne et George Crossan.

3^{ME} CLASSE.

Epellation—1er pr Thomas McLoughlin, 2 Joseph Hewit, acc Charles O'Hara, Charles Crossan, Thomas O'Donoghue et Henri Lamontagne. Lecture—1er pr Joseph Hewit, 2 Charles Crossan; acc Thomas McLoughlin, John McCann, Charles O'Hara et John O'Hara, Jr. Grammaire—1er pr Thomas McLoughlin, 2 Joseph Hewit; acc Patrick Mansfield et Paul Keating. Géographie—1er pr Patrick Mansfield, 2 Paul Keating; acc Peter Phillips et Charles O'Hara. Traduction—1er pr Joseph Hewit, 2 Joseph Bélanger, Sr.; acc Thomas O'Donoghue.

2^{ME} CLASSE.

Epellation—1er pr Zotique Mayer et John Campbell, 2 Joseph Lefebvre et Charles Terroux; acc François Groleau, Charles Hayden et Michael Keating. Lecture—1er pr Charles Hayden et Michael Keating, 2 Henri Chapleau, Charles Terroux et John Campbell; acc François Groleau, Zotique Mayer et Joseph Lefebvre. Grammaire—1er pr Henri Chapleau, 2 François Groleau; acc John Campbell. Traduction—1er pr Joseph Thérien et Pierre Joly, 2 Charles Bénard et Charles Hayden; acc Louis Trudeau, Charles Terroux, Joseph Bélanger et Michael Keating.

1^{ÈRE} CLASSE.

Epellation—1er pr Joseph Gagnon, 2 Joseph Corriveau; acc Adélar Drolet et François Senécal. Lecture—1er pr Adélar Drolet, 2 Joseph Gagnon; acc Joseph Corriveau et François Senécal.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er prix François Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Frs. Ferland, 2 acc Joseph Potvin, 3 acc Venceslas Dick. Instruction religieuse—1er pr Cyrille Fournier, 2 Napoléon Mercier; 1er acc Cyprien Labrègue, 2 acc Frs. Simard et Jos. Potvin. Pédagogie—1er pr Cyrille Fournier, 2 Cyprien Labrègue et Edouard Bacon; 1er acc Napoléon Mercier, 2 acc Frs. Simard. Enseignement—Pr Frs. Simard, Cyrille Fournier et Ed. Bacon; acc Jos. Potvin, Frs. Ferland et Cyprien Labrègue. Dictée française—1er pr Venceslas Dick, 2 Frs. Simard; 1er acc Joseph Potvin, 2 acc Napoléon Mercier, 3 acc Cyrille Fournier. Analyse grammaticale—1er pr Frs. Simard, 2 Joseph Potvin; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Frs. Ferland, 3 acc Venceslas Dick. Analyse logique—1er pr Frs. Simard, 2 Frs. Ferland; 1er acc Napoléon Mercier, 2 acc Cyrille Fournier, 3 acc Joseph Potvin. Littérature—1er pr Frs. Simard et Cyrille Fournier, 2 Frs. Ferland; acc Napoléon Mercier et François Lachance. Mythologie—1er pr Cyrille Fournier, 2 Frs. Simard; 1er acc Venceslas Dick, 2 acc Frs. Ferland et Cyprien Labrègue. Histoire du Canada—1er pr Frs. Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Edouard Bacon, 2 acc Venceslas Dick, 3 acc Joseph Potvin. Histoire de France—1er pr Frs. Simard, 2 Venceslas Dick; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Frs. Ferland, 3 acc Cyprien Labrègue. Histoire d'Angleterre—1er pr Frs. Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Frs. Ferland, 2 acc Edouard Bacon, 3 acc Cyprien Labrègue. Tenue des Livres—1er pr Cyrille Fournier et Cyprien Labrègue, 2 Joseph Potvin et Victor Bérubé; acc Frs. Simard. Algèbre—1er pr Joseph Potvin, 2 Frs. Simard et Cyprien Labrègue; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Victor Bérubé. Géométrie—1er pr Frs. Simard, 2 Jos. Potvin; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Frs. Ferland, 3 acc Edouard Bacon et Victor Bérubé. Astronomie—1er pr Venceslas Dick, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Cyprien Labrègue, 2 acc Frs. Simard, 3 acc Frs. Ferland. Globes—1er pr Frs. Simard, 2 Joseph Potvin; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Frs. Ferland, 3 acc Venceslas Dick. Chimie—1er pr Frs. Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Frs. Ferland, 2 acc Cyprien Labrègue, 3 acc Venceslas Dick. Zoologie—1er pr Frs. Simard et Cyrille Fournier, 2 Venceslas Dick; 1er acc Edouard Bacon, 2 acc Napoléon Mercier. Agriculture—1er pr Cyrille Fournier, 2 Frs. Simard; 1er acc Joseph Potvin, 2 acc David Pichet, 3 acc Venceslas Dick. Dessin linéaire—1er pr Cyrille Fournier et Frs. Lachance, 2 Joseph Potvin; acc Venceslas Dick. Calligraphie—1er pr Edouard Bacon, 2 Cyrille Fournier et Napoléon Mercier; acc Cyprien Labrègue et Joseph Potvin. Grammaire anglaise—pr Frs. Simard, Cyrille Fournier et Napoléon Mercier;

1er acc Edouard Bacon, 2 acc Joseph Potvin. Traduction—1er pr Frs. Lachance, 2 Frs. Simard; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Joseph Potvin, 3 acc Edouard Bacon.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix Augustin Trépanier, 2 Eugène Boulé; 1er acc Pierre Roy, 2 acc Jacob Gagné, 3 acc Louis Dion. Instruction religieuse—1er pr Pierre Roy, 2 Augustin Trépanier et Eugène Boulé; 1er acc Louis Mercier, 2 acc Jacques Richard et Silfrid Fortin. Pédagogie—1er pr Julien Cloutier et Eugène Boulé, 2 Augustin Trépanier; 1er acc Jacob Gagné, 2 acc Silfrid Fortin, 3 acc Louis Mercier et Jacques Richard. Enseignement—1er pr Elzéar Tremblay, 2 Stanislas Fréchette et Jean Delisle; acc Louis Mercier et Julien Cloutier. Dictée française—1er pr Elzéar Tremblay, 2 Augustin Trépanier; 1er acc Louis Dion, 2 acc Eugène Boulé. Analyse grammaticale—1er pr Pierre Roy, 2 Louis Mercier; 1er acc Louis Pâquet, 2 acc Silfrid Fortin, 3 acc Augustin Trépanier. Histoire Sainte—1er pr Eugène Boulé, 2 Julien Cloutier; 1er acc Augustin Trépanier, 2 acc Louis Dion et Louis Pâquet. Histoire du Canada—1er pr Augustin Trépanier, 2 Pierre Roy; 1er acc Louis Dion, 2 acc Eugène Boulé, 3 acc Jacob Gagné. Arithmétique—1er pr Jacob Gagné, 2 Jacques Richard; 1er acc Julien Cloutier, 2 acc Ferdinand Morisset, 3 acc Augustin Trépanier. Tenue des Livres—1er pr Eugène Boulé, 2 Jacob Gagné; 1er acc Augustin Trépanier et Louis Dion, 2 acc Ferdinand Morisset. Géographie—1er pr Eugène Boulé, 2 Silfrid Fortin; 1er acc Augustin Trépanier, 2 acc Jacob Gagné, 3 acc Louis Dion. Physique—1er pr Jacques Richard, 2 Jacob Gagné et Ferdinand Morisset; 1er acc Eugène Boulé, 2 acc Julien Cloutier et Augustin Trépanier. Agriculture—1er pr Augustin Trépanier, 2 Silfrid Fortin; 1er acc Jacob Gagné, 2 acc Pierre Roy, 3 acc Julien Cloutier. Calligraphie—1er pr Jacques Richard, 2 Elzéar Tremblay et Pierre Roy; acc Augustin Trépanier et Eugène Boulé. Dessin des Cartes—1er pr Augustin Trépanier, 2 Jacob Gagné; acc Ferdinand Morisset. Grammaire anglaise et Traduction—1er pr Elzéar Tremblay et Louis Dion, 2 Eugène Boulé; acc Louis Mercier.

LES ÉLÈVES RÉUNIS.

Langage correct—Prix Cyrille Fournier; acc Frs. Simard et Napoléon Mercier. Déclamation—Pr Cyrille Fournier et Frs. Simard; acc Edouard Bacon et Napoléon Mercier. Enseignement de la Musique—1er pr Napoléon Mercier, 2 Venceslas Dick; acc David Pichet. Solfège—1er pr Napoléon Mercier, 2 David Pichet et Venceslas Dick; 1er acc Jacob Gagné, 2 acc Silfrid Fortin. Plain-chant—Pr David Pichet; 1er acc Jacob Gagné et Silfrid Fortin, 2 acc Napoléon Mercier et Venceslas Dick. Piano et Harmonium—Pr Venceslas Dick; 1er acc Napoléon Mercier et Jacob Gagné, 2 acc Louis Dion et Ferdinand Morisset.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

M. François Simard.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er prix _____, 2 Philomène Lachaine; 1er acc Adèle Lespérance, 2 acc Lumina Gaucher, 3 acc Georgiane Létourneau. Instruction religieuse—1er pr Philomène Lachaine, 2 Sophie Gravel; acc Adèle Lespérance, Henriette Portelance et Marie Tremblay. Pédagogie—1er pr Georgiane Létourneau, 2 Adèle Lespérance; 1er acc Lumina Gaucher, 2 acc Virginie Filteau, 3 acc Philomène Lachaine. Enseignement—Pr Honorine Gagné, Sophie Noël et Virginie Filteau; acc Adèle Lespérance et Philomène Lachaine. Dictée française—1er pr Philomène Lachaine, 2 Honorine Gagné; 1er acc Lumina Gaucher, 2 acc Virginie Filteau. Analyse grammaticale—1er pr Lumina Gaucher, 2 Honorine Gagné; 1er acc Adèle Lespérance, 2 acc Virginie Filteau, 3 acc Philomène Lachaine. Analyse logique—1er pr Philomène Lachaine et Honorine Gagné, 2 Aurélie Noël; acc Marie Tremblay. Littérature—1er pr Philomène Lachaine et Sophie Gravel, 2 Henriette Portelance; 1er acc Adèle Lespérance, 2 acc Georgiane Létourneau. Mythologie—1er pr Marie Tremblay, 2 Joséphine Guillemette; 1er acc Adèle Lespérance, 2 acc Virginie Filteau, 3 acc Philomène Lachaine. Histoire du Canada—1er pr Marie Tremblay, 2 Lumina Gaucher; acc Aurélie Noël. Histoire de France—1er pr Marie Tremblay, 2 Aurélie Noël. Histoire d'Angleterre—1er pr Georgiane Létourneau, 2 Philomène Lachaine; 1er acc Lumina Gaucher, 2 acc Honorine Gagné et Marie Tremblay. Arithmétique—1er pr Honorine Gagné, 2 Marie

Tremblay; 1er acc Adèle Lespérance, 2 acc Philomène Lachaine, 3 acc Aurélie Noël. Tenue des Livres—1er pr Marie Tremblay, 2 Honorine Gagné; 1er acc Aurélie Noël, 2 acc Adèle Lespérance, 3 acc Lumina Gaucher. Algèbre—1er pr Adèle Lespérance, 2 Georgiane Létourneau et Honorine Gagné; 1er acc Philomène Lachaine, 2 acc Aurélie Noël. Toisé—1er pr Philomène Lachaine, 2 Adèle Lespérance et Honorine Gagné; 1er acc Marie Tremblay, 2 acc Aurélie Noël. Géographie—1er pr Joséphine Guillemette, 2 Georgiane Létourneau; 1er acc Philomène Lachaine, 2 acc Marie Tremblay, 3 acc Sophie Noël. Globes—1er pr Adèle Lespérance, 2 Georgiane Létourneau; 1er acc Philomène Lachaine et Lumina Gaucher, 2 acc Aurélie Noël. Calligraphie—1er pr Honorine Gagné, 2 Aurélie Noël et Philomène Lachaine; acc Joséphine Guillemette et Adèle Lespérance. Dessin des Cartes—1er pr Philomène Lachaine et Adèle Lespérance, 2 Lumina Gaucher et Georgiane Létourneau; 1er acc Virginie Filteau et Honorine Gagné, 2 acc Joséphine Guillemette et Aurélie Noël, 3 acc Sophie Noël. Agriculture—1er pr Joséphine Guillemette, 2 Lumina Gaucher; 1er acc Aurélie Noël, 2 acc Henriette Portelance et Virginie Filteau.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix Célanire Gosselin, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Elzire Lacombe, 2 acc Rosalie Crépault, 3 acc Marie Leclerc. Instruction religieuse—1er pr Albine Trépanier, 2 Anne Pritchard; 1er acc Marie Abbott, 2 acc Clémentine Caron et Sèneville Bélanger. Pédagogie—1er pr Célanire Gosselin, 2 Elzire Lacombe; 1er acc Albine Trépanier, 2 acc Marie Leclerc, 3 acc Eutychie Bernier. Enseignement—Pr Malvina Morin, Rosalie Crépault et Louise Baldwin; acc Mary Ahern et Malvina Vallières. Dictée française—1er pr Eutychie Bernier, 2 Elzire Lacombe; 1er acc Célanire Gosselin, 2 acc Rosalie Crépault, 3 acc Odile Joncas. Analyse grammaticale—1er pr Célanire Gosselin, 2 Rosalie Crépault; 1er acc Eutychie Bernier, 2 acc Delvina Croteau, 3 acc Marie Belley. Histoire Sainte—1er pr Louise Gauthier, 2 Malvina Morin; 1er acc Anne Pritchard, 2 acc Claire Picard, 3 acc Elzire Lacombe et Marie Leclerc. Histoire du Canada—1er pr Eutychie Bernier, 2 Malvina Morin; 1er acc Célanire Gosselin, 2 acc Marie Leclerc, 3 acc Elzire Lacombe. Arithmétique—1er pr Albine Trépanier et Louise Beaudet, 2 Elzire Lacombe; 1er acc Mosoline Lepage, 2 acc Marie Roy, 3 acc Mary Loughran. Tenue des Livres—1er pr Mosoline Lepage et Albine Trépanier, 2 Elzire Lacombe et Mary Loughran; acc Delvina Croteau et Victoire Bernard. Géographie—1er pr Marie Leclerc, 2 Célanire Gosselin; 1 acc Malvina Morin, 2 acc Eutychie Bernier, 3 acc Rosalie Crépault. Calligraphie—1er pr Elzire Lacombe, 2 Eutychie Bernier et Valérie Fradette; 1er acc Odile Joncas et Malvina Vallières, 2 acc Victoire Bernard. Dessin des Cartes—1er pr Marie Roy, 2 Marie Leclerc, 1er acc Claire Picard, 2 acc Malvina Morin, 3 acc Marie Fortin. Progrès remarquables—Pr Marie Abbott.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

ANGLAIS—IÈRE CLASSE.

Dictée—1er prix Mary Loughran et Anne Pritchard, 2 Mary Ahern; acc Louise Baldwin. Analyse grammaticale—1er pr Mary Ahern, 2 Mary Loughran; acc Virginie Filteau.

2ÈME CLASSE.

Dictée—1er prix Lumina Gaucher, 2 Claire Picard; 1er acc Georgiane Létourneau, 2 acc Adèle Lespérance. Analyse grammaticale—1er pr Delvina Croteau, 2 Lumina Gaucher; acc Adèle Lespérance.

3ÈME CLASSE.

Dictée—1er prix Gaudélie Marié, 2 Eutychie Bernier et Marie Roy; acc Malvina Vallières.

Dessin—1er pr Virginie Filteau et Marie Tremblay, 2 Marie Roy et Philomène Lachaine; 1er acc Claire Picard, Honorine Gagné et Sèneville Bélanger, 2 acc Odile Joncas et Victoire Bernard. Musique vocale—1er pr Virginie Filteau, 2 Joséphine Guillemette et Sophie Noël; 1er acc Georgiane Létourneau, 2 acc Marie Fortin. Piano—Ière division: 1er prix Honorine Gagné, 2 M. Ann Dunn; 1er acc Claire Picard, 2 acc Louise Baldwin et Georgiane Létourneau. 2ème division—1er pr Adèle Lespérance, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Lumina Gaucher, 2 acc Marie Fortin. Fleurs artificielles—1er pr Philomène Dodelin, 2 Joséphine Guillemette, 3 Marie Roy.

ÉCOLE MODELE LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Division Supérieure.

Excellence—1er prix Jules Ferland, 2 Désiré Labbé; 1er acc Edouard Darveau, 2 acc Alexandre Fiset.—Instruction religieuse—1er pr Jules Ferland, 2 Edouard Darveau; 1er acc Désiré Labbé, 2 acc Edouard Aubé. Assiduité—1er pr Louis Dion, 2 Napoléon McAvoy et Wilbrod Larue; 1er acc Jules Ferland, 2 acc André Miller. Dictée française—Premier Groupe: pr Jules Ferland. Second Groupe—pr Edouard Darveau; 1er acc Arthur Turcotte, 2 acc Louis Dion. Troisième Groupe—1er pr Victor Marié, 2 Napoléon McAvoy; 1er acc Wilbrod Larue, 2 acc Nérée Desroches, 3 acc William Childs. Quatrième Groupe—1er pr Peter O'Leary, 2 John Newton; 1er acc Joseph Duggan, 2 acc William Wood. Analyse logique—Pr Jules Ferland. Analyse grammaticale—Premier Groupe: pr Jules Ferland. Second Groupe 1er pr Désiré Labbé, 2 Edouard Darveau; 1er acc André Miller, 2 acc Arthur Turcotte. Troisième Groupe—1er pr Victor Marié, 2 Napoléon McAvoy; 1er acc Wilbrod Larue, 2 acc Nérée Desroches. Quatrième Groupe—1er pr Peter O'Leary, 2 John Newton; 1er acc Joseph Duggan, 2 acc William Wood. Géographie—Premier Groupe: 1er pr Edouard Darveau, 2 Jules Ferland; 1er acc Alexandre Fiset, 2 acc Nérée Desroches. Second Groupe—1er pr André Miller, 2 Louis Dion; 1er acc Arthur Turcotte, 2 acc Wilbrod Larue, 3 acc Wm. Childs. Troisième Groupe—1er pr Théophile Bélanger, 2 Ferdinand Blouin; 1er acc Léon Ratté, 2 acc Victor Marié, 3 acc Joseph Vincent. Arithmétique—Premier Groupe: pr Jules Ferland; 1er acc Edouard Darveau, 2 acc Louis Dion, 3 acc Alexandre Fiset. Second Groupe—pr André Miller; acc Louis Lessard. Troisième Groupe—1er pr Ferdinand Blouin, 2 Victor Marié et Jos. Vincent; 1er acc George Châteauevert, 2 acc Wm. Childs. Quatrième Groupe—1er pr Pierre Lépine, 2 Alfred Cloutier; 1er acc Léon Ratté, 2 acc Odina Cloutier, 3 acc Téléphore Bélanger. Histoire du Canada—Premier Groupe: 1er pr Edouard Darveau, 2 Jules Ferland; 1er acc Désiré Labbé, 2 acc Alexandre Fiset, 3 acc Nérée Desroches. Second Groupe: pr Arthur Turcotte; 1er acc Louis Dion, 2 acc Wm. Childs, 3 acc André Miller. Histoire Sainte—Premier Groupe: 1er pr Joseph Vincent, 2 Victor Marié; 1er acc F. Blouin, 2 acc Louis Lessard. Second Groupe—1er pr Léon Ratté, 2 T. Bélanger. Calligraphie—1er pr André Miller, 2 Louis Dion; 1er acc Louis Lessard, 2 acc Arthur Turcotte. Tenue des Livres—1er pr Désiré Labbé, 2 Jules Ferland; 1er acc Edouard Darveau, 2 acc Alexandre Fiset. Art épistolaire—1er pr Jules Ferland, 2 Désiré Labbé; 1er acc Ed. Darveau, 2 acc Arthur Turcotte, 3 acc Louis Dion. Usage des globes—1er pr Jules Ferland, 2 Désiré Labbé; 1er acc Alexandre Fiset, 2 acc Edouard Darveau. Toisé—1er pr Jules Ferland, 2 Désiré Labbé; 1er acc Louis Dion, 2 acc Edouard Darveau.

Division Inférieure.

Instruction religieuse—1er pr Flavien Fréchette, 2 Louis Beaulieu; 1er acc Eugène Beaupré, 2 acc Odina Cloutier. Lecture française—Premier Groupe: 1er pr Eugène Beaupré, 2 Eugène Garneau; 1er acc Louis Guay, 2 acc Charles Gauvin. Second Groupe—1er pr Marc Lapointe, 2 Hector Grenier; 1er acc Edouard Guay, 2 acc G. Côté. Troisième Groupe—1er pr Joseph Beaulieu, 2 M. O'Dwyer; 1er acc Chs. Chouinard, 2 acc Joseph Chouinard. Grammaire française—1er pr Louis Guay, 2 Chs. Gauvin; 1er acc Eugène Garneau, 2 acc Ls. Beaulieu et Eugène Beaupré. Arithmétique—Premier Groupe: 1er pr Philippe Desroches, 2 Eugène Beaupré; 1er acc Louis Beaulieu, 2 acc Charles Lacroix, 3 acc Flavien Fréchette. Second Groupe—1er pr Louis Guay, 2 G. Jalbert; 1er acc Paul Breton, 2 acc Hector Grenier. Troisième Groupe—1er pr Edouard Guay, 2 Saluste Chrétien et Ernest Chrétien; 1er acc Louis Taché, 2 acc Auguste Beaulieu.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Division des Grands.

Excellence—1er pr John Newton, 2 J. Duggan et Peter O'Leary; 1er acc William Wood, 2 John Wallace. Instruction religieuse—1er pr John Newton, 2 Peter O'Leary et J. Duggan; 1er acc William Wood, 2 E. Raleigh. Traduction (anglais en français)—Premier Groupe: 1er pr Jules Ferland, 2 Alexandre Fiset; 1er acc Ed. Darveau, 2 Ls. Dion et Nérée Desroches. Second Groupe. 1er pr Wilbrod Larue, 2 Jos. Vincent; 1er acc André Miller, 2 Ed. Aubé et

Louis Lessard. Troisième Groupe : 1er pr Victor Marié, 2 Louis Ratté ; 1er acc George Châteauevert, 2 Ferdinand Blouin. Traduction (français en anglais)—Premier Groupe : 1er pr John Newton, 2 J. Duggan ; 1er acc Peter O'Leary, 2 Napoléon McAvoy. Second Groupe : 1er pr John Wallace, 2 Ed. Raleigh ; 1er acc M. Power, 2 Thomas Edwards. Grammaire anglaise—Premier Groupe : 1er pr John Newton, 2 J. Duggan ; 1er acc Peter O'Leary, 2 Wm. Wood et Nap. McAvoy. Second Groupe : 1er pr John Wallace, 2 Ed. Raleigh ; 1er acc M. Power, 2 John Edwards. Premier Groupe : (Canadiens) 1er pr Jules Ferland, 2 Ed. Darveau ; 1er acc Alexandre Fiset, 2 Louis Dion et Nérée Desroches. Second Groupe : 1er pr J. Vincent, 2 Wilbrod Larue ; 1er acc André Miller, 2 L. Lessard. Géographie—Premier Groupe : 1er pr John Newton, 2 Peter O'Leary ; 1er acc J. Duggan, 2 Wm. Wood et M. Power. Second Groupe : 1er pr John Hancock, 2 John Edwards ; 1er acc Patrick Carr, 2 George Owen. Histoire Sainte—Premier Groupe : 1er pr John Newton, 2 Peter O'Leary et J. Duggan ; 1er acc Wm. Wood, 2 John Wallace. Second Groupe : 1er pr M. Power, 2 E. Raleigh ; 1er acc John Edwards, 2 John Hancock. Histoire du Canada—Premier Groupe : 1er pr John Newton, 2 Peter O'Leary ; 1er acc J. Duggan, 2 Wm. Wood. Second Groupe : 1er pr M. Power, 2 E. Raleigh ; 1er acc Nap. McAvoy, 2 John Wallace. Arithmétique—Premier Groupe : 1er pr Wm. Wood, 2 J. Duggan ; 1er acc Peter O'Leary, 2 J. Newton et Ths. Edwards. Second Groupe : 1er pr John Wallace, 2 Nap. McAvoy ; 1er acc E. Raleigh, 2 acc John Hancock. Troisième Groupe : 1er pr John Edwards, 2 M. Power ; acc Wm. Carr. Toisé et Géométrie—1er pr John Newton, 2 William Wood et Jos. Duggan ; 1er acc Peter O'Leary, 2 acc Thomas Edwards. Usage des globes—1er pr John Newton, 2 Wm. Wood ; 1er acc Ths. Edwards, 2 John Wallace et E. Raleigh. Tenue des livres—1er pr John Newton, 2 Ths. Edwards ; 1er acc Wm. Wood et P. O'Leary, 2 Joseph Duggan. Ecriture—1er pr John Newton, 2 Peter O'Leary ; 1er acc Wm. Wood et Ths. Edwards, 2 acc E. Raleigh.

Division des Petits.

Lecture, traduction, etc.—Premier Groupe : 1er pr Odina Cloutier, 2 C. Lacroix ; 1er acc Louis Beaulieu, 2 C. Gauvin, 3 Louis Guay. Second Groupe ; 1er pr E. Beaulieu, 2 H. Grenier ; 1er acc H. Talbot, 2 U. Grenier. Troisième Groupe : 1er pr E. Chrétien, 2 Saluste Chrétien ; 1er acc M. Lapointe, 2 acc F. X. Beaulieu.

CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

Division Supérieure.

Excellence—1er pr Alvina Larue, 2 Elise Grenier. Premier Groupe—Instruction religieuse : 1er pr Alvina Larue, 2 Elise Grenier ; 1er acc Eléonore Guirard, 2 Emilie Langlois. Assiduité—1er pr Elise Grenier, 2 Eléonore Guirard ; 1er acc Alvina Larue, 2 Elise Desroches. Grammaire—1er pr Alvina Larue, 2 Elise Grenier ; 1er acc Elise Desroches, 2 Eléonore Guirard. Arithmétique—1er pr Alvina Larue, 2 Elise Desroches ; 1er acc Elise Grenier, 2 Eléonore Guirard. Géographie—1er pr Alvina Larue, 2 Elise Desroches ; 1er acc Eléonore Guirard, 2 Elisa Dionne. Ecriture—1er pr Elise Grenier, 2 Eléonore Guirard ; 1er acc Elise Desroches, 2 Mathilde Lefrançois. Grammaire anglaise—1er pr Alvina Larue, 2 Elise Grenier et Elise Desroches ; 1er acc Elisa Dionne, 2 Clarisse Rousseau. Histoire du Canada—1er pr Elise Grenier, 2 Alvina Larue ; 1er acc Elise Desroches, 2 Eléonore Guirard. Second Groupe—Assiduité : pr Marie Hardy. Grammaire—1er pr Céline Jobin, 2 Henriette Blanchet ; accessit Honorine Grenier. Géographie—1er pr Honorine Grenier, 2 Rose Béland. Grammaire anglaise—1er pr Céline Jobin, 2 Henriette Blanchet. Troisième Groupe—Assiduité : 1er pr Rose Béland, 2 Georgiane Nadeau ; acc Honorine Grenier. Grammaire—1er pr Marie Dutil, 2 Rose Béland ; 1er acc Georgiane Drapeau, 2 Octavie Lefrançois. Histoire Sainte—1er pr Céline Jobin, 2 Marie Dutil ; 1er acc Rose Béland, 2 Georgiane Nadeau. Arithmétique—Pr Céline Jobin ; acc Angéline Gagné. Géographie—1er pr Céline Jobin, 2 Marie Dutil ; 1er acc Angéline Gagné, 2 Georgiane Nadeau. Ecriture—1er pr Céline Jobin, 2 Honorine Grenier ; 1er acc Angéline Gagné, 2 Rose Béland.

Division Inférieure.

Premier Groupe—Bonne conduite : 1er pr Elise Gingras, 2 Angèle Goulet. Instruction religieuse—1er pr Louise Guirard, 2 Mathilde Roberge. Assiduité—1er pr Eugénie Casault, 2 Léda Guirard ; 1er acc Louise Guirard, 2 Sophie Casault. Grammaire française—1er pr Georgiane Gingras, 2 Elise Gingras ; 1er acc Emma Gingras, 2 Rosalie Lefrançois. Lecture française—1er pr Catherine Tanswell, 2 Rosalie Lefrançois ; 1er acc Emilie Tessier, 2 Georgiane Gingras.

Histoire Sainte—1er pr Louise Guirard, 2 Emma Cingras ; 1er acc Georgiane Gingras, 2 Emilie Tessier. Arithmétique—1er pr Louise Guirard, 2 Georgiane Gingras ; 1er acc Catherine Tanswell, 2 Emilie Tessier. Géographie—Pr Emilie Tessier. Ecriture—1er pr Marie Gamache, 2 Louise Guirard ; 1er acc Elise Gingras, 2 Odile Lacasse. Lecture anglaise—1er pr Marie Gamache, 2 Elise Gingras ; 1er acc Emilie Tessier, 2 Louise Guirard. Second Groupe—Bonne conduite : 1er pr Marie Légaré, 2 Victoire Renaud. Grammaire française—1er pr Sophie Casault, 2 Omérine Gingras ; 1er acc Marie Légaré, 2 Eugénie Casault. Histoire Sainte—1er pr Sophie Casault, 2 Eugénie Casault ; 1er acc Elise Gingras, 2 Marie Légaré. Lecture française—1er pr Elise Gingras, 2 Eugénie Casault ; acc Mathilde Roberge. Lecture anglaise—1er pr Sara Fortin, 2 Philomène Pinault ; 1er acc Eugénie Casault, 2 Georgiane Gingras. Troisième Groupe—Lecture française : 1er pr Joséphine Fortin, 2 Delphine Fortin ; 1er acc Philomène Pinault, 2 Léda Guirard. Histoire Sainte—1er pr Philomène Pinault, 2 Eugénie Lépihon ; 1er acc Sara Fortin, 2 Joséphine Peachy.

CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

Division des Grandes.

Excellence—1er pr Mary Whelan, 2 Margaret Wilkinson ; 1er acc Esther Fiset, 2 Ellen Kimlin. Premier Groupe—Instruction religieuse : 1er pr Mary Whelan, 2 Bridget Reynolds ; 1er acc Maria Sparks, 2 Mary Ann Welsh. Assiduité—pr Athala Peachy ; acc Mary Whelan. Grammaire anglaise—1er pr Mary Whelan, 2 Ellen Kimlin ; 1er acc Margaret Wilkinson, 2 Bridget Reynolds. Traduction—Pr Ellen Kimlin et Margaret Wilkinson ; acc Mary Whelan et Esther Fiset. Arithmétique—1er pr Esther Fiset, 2 Margaret Wilkinson ; 1er acc Mary Whelan, 2 Ellen Kimlin. Géographie—1er pr Mary Whelan, 2 Ellen Kimlin ; 1er acc Margaret Whelan, 2 Esther Fiset. Grammaire française—1er pr Ellen Kimlin, 2 Esther Fiset ; 1er acc Mary Whelan, 2 Athala Peachy. Ecriture—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Mary Whelan ; 1er acc Esther Fiset, 2 Bridget Reynolds. Dictée française—Second Groupe : 1er pr Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire. Analyse anglaise—1er pr Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire et Annie Clancy. Arithmétique—1er pr Mary Welsh et Bridget Reynolds, 2 Annie Maguire ; 1er acc Mary Trumble, 2 Annie Clancy. Histoire Sainte—1er pr M. Ann Welsh, 2 Eugénie Cannon ; 1er acc Charlotte Sparks, 2 Annie Clancy. Géographie—1er pr Emma Trumble, 2 Margaret Trumble ; 1er acc Charlotte Sparks, 2 Mary Kelly. Analyse française—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Annie Maguire ; acc Eugénie Cannon. Lecture française—1er pr Annie Clancy, 2 Mary Kelly ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Agnès Trumble. Ecriture—1er pr Catherine Edwards, 2 Mary Kelly ; acc Annie Clancy. Troisième Groupe—Grammaire anglaise : 1er pr Charlotte Sparks, 2 Mary Trumble ; acc Annie Cotter. Arithmétique—1er pr Eugénie Cannon, 2 Agnès Trumble ; 1er acc Mary Trumble, 2 Mary Collins. Histoire Sainte—1er pr Mary Ann Collins, 2 Mary Trumble ; acc Bridelia McNamara.

Division des Petites.

Premier Groupe—Bonne conduite : prix Johanna Hogan. Catéchisme—Pr Jane Lockert. Assiduité—Pr Kate Sullivan. Lecture anglaise—1er pr Caroline Cannon, 2 Frances Driscoll ; 1er acc Sarah Gilmore, 2 Jane Lockert. Grammaire anglaise—1er pr Jane Lockert, 2 Caroline Cannon ; 1er acc Kate Hawley, 2 J. Hogan. Lecture française—1er pr Caroline Cannon, 2 Kate Hawley ; 1er acc Jane Lockert, 2 Johanna Hogan. Arithmétique—1er pr Kate Hawley, 2 Caroline Cannon ; 1er acc Kate Sullivan, 2 Frances Driscoll. Géographie—Pr Jane Lockert ; 1er acc Caroline Cannon, 2 Frances Driscoll. Histoire Sainte—1er pr Kate Sullivan, 2 Jane Lockert ; 1er acc Caroline Cannon, 2 Jane Swalwell. Grammaire française—1er pr Kate Hawley, 2 Caroline Cannon ; 1er acc Jane Lockert, 2 Kate Sullivan. Traduction—1er pr Kate Hawley, 2 Caroline Cannon. Ecriture—1er pr Jane Lockert, 2 Kate Sullivan ; 1er acc Kate Hawley, 2 Frances Driscoll. Second Groupe—Lecture anglaise—Prix Ellen Ryan ; 1er acc Kate Sullivan, 2 Margaret Murphy. Lecture française—1er pr Ellen Ryan, 2 Kate Sullivan ; 1er acc M. Ann Edwards, 2 Margaret O'Malley. Histoire Sainte—1er pr Margaret Murphy, 2 M. Ann Edwards ; 1er acc Sarah Gilmore, 2 Margaret Welsh. Troisième Groupe—Lecture anglaise : 1er pr Jane Swalwell, 2 Margaret Dobson. Lecture française—Pr Margaret Murphy. Quatrième Groupe—Lecture anglaise ; 1er pr Margaret Duunavan, 2 M. Ann Ahern ; acc Alice Cannon.